

Bulletin trimestriel FÉDÉRATION DU PATRIMOINE FUNÉRAIRE ET DE LA COMMÉMORATION DU QUÉBEC



Vue du cimetière Notre-Dame-des-Neiges en 2007 dans le silence des tondeuses (photo : A. Tremblay)

LA UNE 3

LE CŒUR EN FÊTE, CLASSEMENT DU MONUMENT DES PATRIOTES 3

ACTUALITÉS FUNÉRAIRES 6

VIRAGE ÉCOLOGIQUE MAJEUR AU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES 6

ACTIVITÉS DES MEMBRES 11

DES NOUVELLES DU CENTRE-DU-QUÉBEC 11

LES BRÈVES 12

MES CINQ ANNÉES À *LA VEILLE* 12

PERTE D'UN ALLIÉ INDÉFECTIBLE 14

À PROPOS DES RITUELS 15

LA MORT NULLE PART 15

CHRONIQUE COMMÉMORATION 18

HOMMAGE AUX OUVRIERS DÉCÉDÉS AU PONT DE QUÉBEC 18

ANDRÉ MATHIEU, LE *MOZART CANADIEN* 23

CHRONIQUE HISTOIRE 28

Rédactrice en chef : F. Rémiillard
Conception et montage : F. Rémiillard
Révision : R. Larocque
Correction d'épreuves : S. Beaumont

LE DERNIER PORTRAIT	28
<u>CHRONIQUE DU JARDINIER</u>	39
JARDIN CINÉRAIRE NATURALISÉ ET BIODIVERSIFIÉ	39
<u>CHRONIQUE DU BIOARCHÉOLOGUE</u>	45
DÉTECTER DES CARENCES NUTRITIONNELLES SUR LES OS	45
<u>CHRONIQUE CONSERVATION</u>	50
LE TOMBEAU «OUBLIÉ » DE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU	50
<u>CHRONIQUE DU FOSSEYEUR</u>	56
LA VEUVE DU COLONEL	56

Le cœur en fête, Classement du monument des patriotes

Alain Tremblay, directeur, Fédération Écomusée De l'Au-Delà

Le 24 mai dernier, la Fédération Écomusée de l'Au-Delà était avisée par lettre d'une réponse favorable à ses représentations répétées depuis de nombreuses années: la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Mme Nathalie Roy, répondait positivement à la demande de l'Écomusée de l'Au-Delà soumis en 2016, de classer le monument aux Victimes politiques de 1837-1838, érigé dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Effet d'un classement

Il faut savoir que ce statut assure au monument une protection certaine puisqu'il s'accompagne d'une obligation du propriétaire de le conserver en bon état, d'un plan de conservation et d'une possibilité de soutien financier de la part du Ministère pour l'entretien et la restauration du bien. Comme bien patrimonial, il est inscrit au registre du Patrimoine et son existence est diffusée dans le [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#).

Un peu d'histoire

Rappelons brièvement que l'idée de cet ouvrage, à la fois commémoratif et funéraire, est une initiative de l'Institut canadien de Montréal. En 1853, sous la présidence du célèbre avocat, Joseph Doutre, lequel sera plus tard excommunié, l'institut a imaginé cette première tentative de réhabilitation de la mémoire des Patriotes de 1837-1838. L'idée originale prévoyait des cénotaphes installés dans divers endroits signifiants. L'intention a rapidement été récupérée par les concepteurs des plans du nouveau cimetière Notre-Dame-des-Neiges (1854) et son architecte Henri-Maurice Perrault. Un comité a été créé. D'après les [Minutes du comité de construction des monuments aux Victimes politiques de 1837-1838](#) que nous avons transcris et déposées sur notre site web, c'est en 1861 que les restes de la plupart des sépultures auraient été transférés dans le caveau familial Doutre. Ce transfert fut effectué dans la plus grande discrétion pour ne pas indisposer l'Église qui avait excommunié ces personnes.

Comme ciselé dans sa pierre, il s'agit d'un *Monument aux Victimes politiques de 1837-1838*. Il s'inscrit dans la foulée de l'incendie du parlement de Montréal en 1849, une conflagration provoquée par la contestation de la loi d'indemnisation des victimes politiques de 1837-1838. Celle-ci excluait nommément tous ceux qui avaient été reconnus coupables d'avoir *pris les armes* lors de cette insurrection.

Un oubli d'importance

Le classement du monument reste une première victoire puisqu'initialement, notre demande réclamait le classement du monument conjointement avec le mausolée-caveau de la famille Doutre que nous pouvons voir sur la photo ci-dessous. Cet édicule funéraire est directement relié au monument. Nous avons consacré des ressources financières importantes et des centaines d'heures de recherche aux Archives nationales du Québec à son étude. Nous profitons de l'occasion pour remercier Sylvain Gaudet, infatigable anthropologue-recherchiste qui nous a accompagnés dans les fouilles archivistiques qui ont abouties à notre demande de classement.

En effet, depuis vingt ans nos recherches approfondies, menées dans les journaux et documents d'époque ont forgé la conviction que les restes mortels de la plupart des suppliciés de 1837-1838 se trouvent à cet endroit. Ceux de Charles Indenlang ont été inhumé au cimetière protestant Sainte-Marie situé rue Papineau à l'entrée du pont Jacques Cartier. Tous les documents convergent vers cette conclusion. Il s'agit d'une certitude qui pourrait être confortée par des fouilles archéologiques en bonne et due forme, une expertise réclamée depuis 2016. D'ici là, il importe par principe de précaution de protéger ce lieu de sépulture riche d'histoire et d'une valeur architecturale appréciables.



Obélisque sur dé facetté, le monument aux victimes politiques de 1837-1838 est logé sur un tumulus . À son pied le caveau-mausolée de la famille Doutre. Conçu dans l'esprit de l'architecture mycénienne, il présente une façade architecturée composée d'un fronton cintré encadré de piliers à chapiteau. Les deux projections latérales en pierres taillées esquiscent le stomion (couloir à ciel ouvert menant au portique) mycénien. Derrière cette façade se trouve le tumulus soutenu par un voutement, le tholos, qui abrite les sépultures (photo : Alain Tremblay)

Dans la prochaine édition de ce bulletin, nous présenterons le mémoire que nous soumettrons au Conseil du patrimoine culturel du Québec en vue de ce projet de classement. L'avis d'intention prévoit en effet, une période de représentation de 60 jours après sa transmission pour sensibiliser le Conseil du patrimoine qui est le dernier décideur dans cette procédure.

Pour le moment, ne boudons pas notre plaisir et saluons positivement cette démarche de classement dans laquelle, avouons-le, nous avons joué un rôle de premier plan.

Virage écologique majeur au cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Alain Tremblay

Je n'aurais jamais cru voir cela de mon vivant. Le communiqué de presse émis par la nouvelle administration du cimetière Notre-Dame des Neiges (NDDN) est sans équivoque. Il annonce une volonté sérieuse de prendre le virage vert. Quelles que soient les motivations réelles des gestionnaires, nous ne pouvons que nous réjouir et donner notre plein appui au projet.

Depuis toujours, une option qui nous tient à cœur

Des cimetières écologiques, voilà le titre de la première lettre aux lecteurs que j'avais fait parvenir au *Devoir* et publiée le 26 juin 1989 en page 13. Dans cette lettre, alors que je me réjouissais que les cimetières protègent le mont Royal de l'envahissement urbain, je m'inquiétais que les développements survenus dans les dernières années ne posent problème. Je dénonçais la construction de cinq immenses mausolées pour entreposer les cadavres (il y en a aujourd'hui 11) et je réclamais qu'on aménage les cimetières de façon à leur donner une fonction plus écologique, moins minérale.

Après plusieurs autres lettres aux lecteurs parues dans différents médias sur le même sujet, ma compréhension de la question évoluait et se précisait. Ainsi, le 25 février 1991, dans son cahier A, en page 3, le quotidien *La Presse* titrait : *Les morts à l'assaut du Mont-Royal*. Le journaliste Conrad Bernier citait de nombreux experts de ce parc et des écologistes, dont le réputé Frédéric Back, dénonçant cet amoncellement de monuments qui détruisait les derniers boisés de la montagne. Ce n'est que beaucoup plus tard que nous avons découvert que c'est près de 100 000 monuments qui avaient été installés dans le cimetière Notre-Dame-des-neiges, depuis son ouverture en 1854.

En septembre 1991 fut fondé notre organisme, l'Écomusée de l'Au-Delà, qui s'est donné comme mission de préserver et faire connaître le patrimoine funéraire du Québec tout en faisant la promotion de solutions alternatives écologiques à la gestion traditionnelle des sépultures. Suivirent un nombre incalculable d'interventions dans les médias, réclamant l'implication du ministère de la Culture du Québec afin de mieux protéger le mont Royal.

Une option qui fait consensus

De nombreuses coalitions d'organismes en histoire et en patrimoine, dont Les Amis de la Montagne, Héritage Montréal et l'Écomusée, ont uni leurs efforts pour sensibiliser les administrations publiques et la population à cette question. L'accent était porté principalement sur la problématique des constructions de mausolées, dévoreurs d'espace qui, chauffés l'hiver et climatisés l'été, sont anti-environnementaux. L'attention médiatique sur cette question était à ce point récurrente, qu'elle a convaincu le gouvernement du Québec de classer le mont Royal comme arrondissement historique et naturel et amené la Ville de Montréal à créer, en 2005, la Table de concertation du mont Royal (TCMR), laquelle aura comme tâche première de conseiller le bureau du mont Royal dans sa gestion du site.

À titre de membre du milieu associatif à la Table, l'Écomusée de l'Au-Delà a beaucoup insisté sur la nécessité d'un meilleur accès aux cimetières de la montagne, mais surtout sur l'importance d'une gestion écologique des lieux. Inutile de dire que nous ne nous sommes pas fait que des amis. La proposition était peut-être trop avant-gardiste : elle remettait en question des façons de faire très anciennes, presque millénaires.



L'allée des mausolées au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, en 2007 (photo A. Tremblay)

Quelques défis en perspective

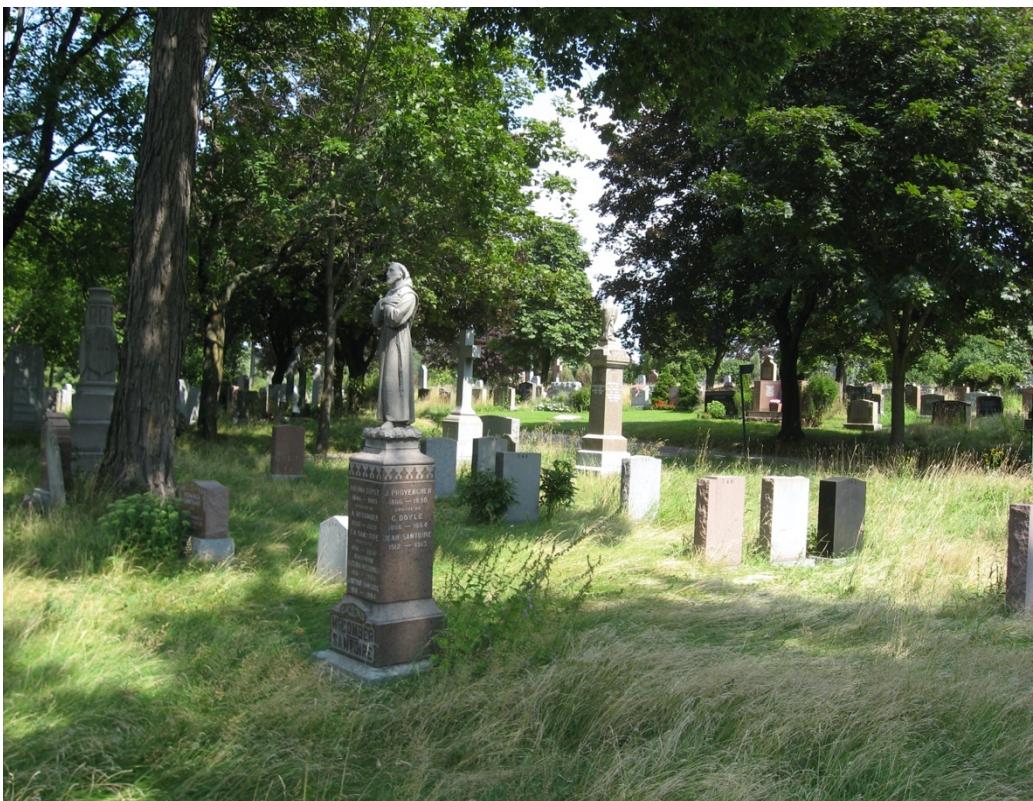
Conscient qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres, nous demeurons prudents face à la récente annonce. Nous avons trop longuement médité sur les défis qu'auront à affronter les gestionnaires pour ne pas émettre quelques doutes. Transformer un cimetière paroissial, confessionnel, ultra conservateur, en un cimetière écologique, ne sera pas une tâche facile. L'administration actuelle, aux prises avec d'immenses déficits budgétaires depuis dix ans, espère peut-être faire ainsi des économies. L'avenir le dira.



Vue du Notre-Dame-des-Neiges en 2007 pendant le conflit de travail qui avait mis en lockout tout le personnel incluant celui affecté à l'entretien des lots (photo : A. Tremblay)

Ce printemps 2021 s'ouvre sur un nouveau conflit de travail, qui a fait fondre considérablement le nombre de ses employés, les saisonniers entre autres. En matière de relations de travail, l'administration fera face à des défis dont elle ne soupçonne peut-être pas encore l'ampleur. La nouvelle philosophie « verte » que met de l'avant la nouvelle administration nécessitera l'embauche d'un personnel qualifié, capable de faire du cimetière un site de plus en plus naturel, écologique et diversifié sur le plan biologique.

Déjà en 2007, lors d'un important conflit de travail qui a mené à un lockout, je tentais de convaincre le syndicat d'envisager le virage vert; c'était là la seule manière d'affronter le prochain siècle et d'aller au-devant des nouvelles valeurs portées par une clientèle de plus en plus à la recherche de solutions de remplacement à la sépulture traditionnelle. Les travailleurs n'avaient pas à craindre pour leurs emplois : les nouveaux services, plus écologiques, requerraient de leur part beaucoup de travail et une formation complémentaire pour répondre à la nouvelle gamme de services. Sondage à l'appui, les employés soutenaient que les propriétaires de lots déploraient le manque d'entretien du cimetière. Évidemment, prendre le virage vert ne se fait pas sans un bon plan de communication. Il n'est donc pas surprenant d'entendre ces employés reprendre aujourd'hui les mêmes arguments qu'en 2007, en invoquant l'insatisfaction de la clientèle à propos de l'entretien des lots. Autre sujet de revendications : l'infestation de trous de marmottes, lesquels ne sont pourtant pas nouveaux. (voir [des-employes-denoncent-la-lenteur-des-negociations.php](#))



Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges dans le silence des tondeuses, 2007
(photo : Alain Tremblay)

La fin d'un règne sans conteste

Nous appuyons sans réserve la volonté des autorités du cimetière de mettre fin à cette pratique systématique de tonte mur-à-mur de la pelouse. La gestion des lieux de façon écologique prendra de plus en plus de place, et tous doivent s'adapter, autant les employés qu'une partie importante de la clientèle, qui considèrent encore qu'il n'y a rien de mieux qu'« un beau gazon bien tondu ». Ce mode d'entretien est pourtant relativement récent, contrairement à ce que plusieurs croient. L'arrivée de la tondeuse à essence au cimetière a constitué une véritable catastrophe, tant pour la nature que pour le patrimoine : pollution sonore et de l'air, perte de biodiversité, retrait de tout ce qui pouvait nuire à son passage, etc. C'est ainsi que les clôtures et murets qui enjolivaient les concessions sont presque tous disparus, au profit de l'efficacité. Et c'est sans parler des émouvantes plantations installées sur les lots.

Par ailleurs, un magnifique étang situé au centre du cimetière et remontant au retrait de la mer de Champlain a été remblayé pour ajouter de nouvelles zones de sépulture. Des animaux et oiseaux migrateurs, qui avaient l'habitude d'utiliser cette oasis, ont perdu leurs repères. Les ornithologues amateurs y ont sûrement observé des nuées d'oiseaux venus s'abreuver. Nous partageons avec l'administration du cimetière la nécessité de bien gérer l'eau et sommes d'avis qu'il est urgent de recréer des milieux humides. Cela exigera de la part des employés de solides connaissances.

Un avant-goût du cimetière naturalisé et écologiquement diversifié

Lors du conflit de travail de 2007, alors que les employés et la clientèle se désolaient du mauvais entretien du cimetière, je me suis amusé à photographier le cimetière, dont le gazon n'avait pas été coupé pendant plusieurs mois. Jamais le lieu n'avait été aussi beau et la faune du mont Royal aussi heureuse. Nous anticipons une certaine résistance de la part des concessionnaires, mais une bonne communication pédagogique saura convaincre les propriétaires de lots et la population des bienfaits de cette nouvelle approche.



Des nouvelles du Centre-du-Québec

Nancy Shaink

L'année dernière a été une année très ordinaire avec la pandémie de covid-19. Tous les projets de visites et d'activités en art funéraire ont été annulés ou reportés.

Cette année s'annonce une année d'espoir. Pour le moment, il sera éventuellement possible de réaliser des projets, selon l'évolution de la vaccination et du taux des cas dans la région. Ainsi, les visites commentées portant sur l'art funéraire pourraient reprendre pendant la saison estivale. Les confirmations officielles arriveront plus tard. Les projets réalisés en association avec Tourisme Victoriaville avancent : le responsable vient de me contacter pour la relance des diverses activités en mode « expériences » touristiques. Les mises à jour seront faites sur leur site web. Voir :

www.tourismeregionvictoriaville.com/experiences/202005/13646/visite-guidee--un-cimetiere-sous-les-etoiles

www.tourismeregionvictoriaville.com/experiences/202005/13645/visite-guidee--symboles-et-secrets-doutre-tombe

www.tourismeregionvictoriaville.com/experiences/202005/13644/creation-de-frottis-dart-funeraire

En parallèle, je participe pour une deuxième année à l'exposition collective au Lagon du centre Atoll Art Actuel de Victoriaville avec une dizaine d'œuvres photographiques présentant l'art funéraire.

Concernant mon doctorat, j'ai débuté la rédaction de la thèse avec 2022 comme horizon pour le dépôt.

Mes cinq années à *La Veille*

France Rémillard

Ce 24e numéro, le vol. 9, no 2 du bulletin *La Veille*, est le 17e que j’édite. J’ai en effet pris la relève de Josée Riopel en 2015 pour publier le vol. 4, no 1, de la série.

Puis le temps a passé, le bulletin s’est doucement, mais sûrement métamorphosé. Il s’est enrichi de nombreux et généreux collaborateurs. Il s’est organisé autour d’un calendrier régulier et d’un certain nombre de chroniques. Il s’est vu gratifier d’une signature visuelle reconnaissable. Avec le temps, certains de nos collaborateurs réguliers nous ont quittés pour un monde meilleur... en tous cas que je souhaite meilleur. Je pense à Pierre Daveluy, le réviseur incorruptible, à Guy Gagnon, l’historien taphophile et à Jean Décarie le scrutateur infatigable de l’actualité funéraire. Puis d’autres se sont ajoutés. Le magazine s’est étoffé et est demeuré toujours aussi savant. Je ne peux que remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont accepté de me confier leurs idées et leur savoir. Depuis ses origines, l’édition avait été élaborée en mode PowerPoint, ceci à la demande du président de l’époque qui souhaitait une application simple et populaire. Ce 24e numéro toutefois vient de migrer en mode Word. Cette migration est responsable de certaines modifications dans l’apparence du bulletin certes, mais elle dispose d’une table des matières interactive, c’est-à-dire qu’elle offre des titres cliquables facilitant la navigation dans le document. Notre magazine électronique continue d’être lu et apprécié. Nous avons commencé à mettre certains articles en ligne sur Word Press afin qu’ils soient vus par plus d’internautes. Notre webmestre voudrait même que les prochains numéros soient directement conçus sur cette plateforme. À suivre.

J’avais accepté de relever ce défi à la demande d’Alain Tremblay, directeur de la Fédération, en lui spécifiant que j’allais m’en charger pendant 5 ans. Ceci paraissait alors un horizon lointain et gérable. Cet horizon nous l’avons atteint avec le numéro d’hiver. Je suis donc périmée. Le temps est venu pour moi de passer à autre chose tout comme il revient d’ores et déjà à quelqu’un d’autre de prendre la suite. Le sang neuf est toujours rafraîchissant et régénérateur.

Les intéressé(e)s devront déposer leur candidature auprès d'Alain Tremblay, maintenant directeur. Je resterai bien sûr à la disposition de la relève pour assurer le suivi et au besoin, pour répondre aux questions. ■



La rédactrice en chef en plein travail de montage
du 24^e bulletin La Veille (photo : Michel Lessard)

Perte d'un allié indéfectible

Suzanne Beaumont

C'est avec beaucoup de tristesse que les membres de Pierres mémorables viennent d'apprendre le décès de leur ami et allié indéfectible, Jean Robert Faucher. Féru d'histoire et bien connu du public québécois, il a été journaliste et réalisateur à Radio-Canada. Plus récemment, il agissait comme consultant en patrimoine sur des projets tels que celui de la mise en valeur de l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec. Il a toujours soutenu avec force les causes patrimoniales et s'est régulièrement porté à leur défense. Amoureux de cimetières, il a mis sa caméra en service pour couvrir l'activité de visite guidée que nous menions au cimetière Belmont, à Québec en 2009. À une époque plus rapprochée, il avait généreusement accepté d'agir comme animateur lors de notre *Table ronde sur l'évolution des pratiques funéraires* qui a eu lieu à Québec, le 2 novembre 2019.

Il a été surtout un très agréable collaborateur au sein de notre organisme, un homme de conviction plein de gentillesse et d'humour et enfin, un animateur remarqué et apprécié. Il nous manque déjà.



À propos des rituels

La Mort nulle part

Mathyas Lefébure

NDR : L'introduction de cette nouvelle chronique i dans le bulletin *La veille* a pour objectif d'accorder une place particulière au patrimoine funéraire immatériel.

Face à l'idée de l'au-delà de leur mort, certains refusent un lieu funéraire et toute commémoration. L'expérience de la mort imminente d'un proche, quand on s'intéresse au patrimoine funéraire, peut mener à des réflexions vertigineuses sur celui-ci, particulièrement quand on touche à sa dimension « immatérielle ».

Ce texte questionne le patrimoine funéraire comme mémoire, comme liturgie, sur ce que peut être un *nous* par-delà les monuments et les noms de rues, comme symbole pour ce qui reste, de ce qui est *loin de là*, au-delà de sa propre disparition.

D*, un ami très proche que je connais depuis l'enfance, est frappé par une leucémie fulgurante. Le pronostic médical lui donne de deux à six mois à vivre. Son médecin lui conseille de rapidement régler son testament, sa succession et d'apprivoiser le passage avec ses proches. Érudit, férus d'histoire, athée matérialiste, champion en dialectique, D* avait souvent parlé de sa mort, dans un futur abstrait et lointain, du rituel auquel il songeait. Comme il était mélomane, nous terminions souvent les longs soupers en écoutant de la musique classique, et c'était devenu une habitude d'établir la liste des mouvements de quatuors à cordes, genre qu'il chérissait le plus, à écouter à sa mort, en fin de soirée.

C'était au temps où sa mort était abstraite. Pour parler d'où elle se trouvait, il aimait citer Vladimir Jankélévitch : *la mort joue à cache-cache avec la conscience : où je suis, la mort n'est pas; et quand la mort est là, c'est moi qui n'y suis plus. Tant que je suis, la mort est à venir; et quand la mort advient, ici et maintenant, il n'y a plus personne.* Le rituel de la *liste de lecture*, doublé de celle des *vins à boire*, était devenu routinier. Cette liste cumulative représentait des heures et des heures d'écoute de musique... et de gorgées.

La mort inexorable s'invitait donc souvent à table, mais elle était intemporelle, abstraite, *plus tard*. Quand le pronostic médical a oublié *l'impensable*, D* a fait volte-face. Plus de rituel. Plus de musique. Plus de vin. Il ne veut *rien*. Sa dernière volonté : la crémation et jeter ses cendres *aux vidanges*

« Aux vidanges ? Est-ce vraiment un lieu digne, D* ? » Nous allons rester et vouloir porter la mémoire de tous ces repas, ces voyages, ces récits de sa vie, les attacher à un moment

qui sont un nœud symbolique de la synthèse de ce qu'il a été pour nous.



crever la bulle du cynisme.

Moi-même athée existentialiste, sans rituels codifiés, sans catéchisme, je veux tout de même quelque chose. Je veux commémorer, je veux un au-delà qui est *le moment depuis sa fin*, à la façon de ceux pour qui il comptait, et osons-le, même s'il le raillait, qui comptaient pour lui.

Je propose à D* d'assister à sa crémation, à son passage à la poussière, à sa bascule par le feu vers ce néant dont il a la profonde certitude, comme un exercice pédagogique pour mon père et moi qui sommes ses amis les plus proches des dernières décennies. Puis, par la suite, s'il ne veut pas de pierre tombale, de monument, le mettre dans notre bibliothèque dans une urne, en alternance entre chez mon père et chez moi, comme nous étions tous les trois complices des livres et des discussions, des débats animés, enflammés, gouailleurs qui gravitaient autour. D* a écouté la proposition, avec attention. Et il ne l'a pas pulvérisée avec hardiesse, comme j'en avais anticipé la possibilité.

Mais, quelques jours plus tard, maintenant alité, affaibli et encore plus près de la mort, il est demeuré intraitable : *je ne vais pas être l'objet d'un carnaval. Votre demande de rite relève du sentimentalisme délirant.* Et il rajoute : *je ne serai jamais dans ta bibliothèque, je ne serai jamais dans la bibliothèque de ton père.*

Et quand je lui signifie que nous pensons que nous, qui restons après lui, même transitoirement, avons bien droit à une commémoration, bien sûr athée, voire même ironique, détachée, il assène la conclusion de sa réflexion face à la demande : *j'ai demandé à mon exécutrice testamentaire de prendre possession de mes cendres après la crémation, de les crisser (je le cite) aux vidanges, et de surtout ne pas vous laisser faire une mascarade avec.*

La sécularisation des rituels commémorant les défunt a beaucoup ajouté au patrimoine funéraire symbolique, immatériel. Ce patrimoine mérite un recensement : combien de cendres dans des lacs multicolores, combien de cendres au patelin des arrière-grands-parents dispersées aux quatre vents lors d'un voyage métaphorique, combien de cendres dans des bagues portées ? Ces poussières de la crémation, quand on en dispose dans un *geste*, même sans monument, constituent un patrimoine funéraire.

D* est un *baby-boomer*. Sans descendance, il est important de le préciser. Sans liens de famille soutenus, ses frères et sœurs sont arrivés à son chevet. La seule compagne qu'il a eue dans sa vie est décédée et il n'aime que les amitiés sans obligation, sans complaisance, dignes de l'ironie profonde, dignes de l'humour noir.

Après que D* ait reformulé son refus de tout lieu, de toute commémoration, et raillé les *pleureuses* d'un rire gras, satisfait et détaché, j'ai tenté de

Le refus radical de D* m'est encore incompréhensible. Il me pousse à en parler, à recenser des gestes similaires, à colliger dans la vastitude des rites et de leur refus. Il m'interpelle sur le sens qu'il faut continuer à donner à la mort et son après.

Non, D* n'ira pas *aux vidanges*. Je suis encore dans les derniers moments de son passage inexorable vers la mort. J'entends le néant, au sens philosophique... mais je me refuse au néant de ceux, bien ancrés dans le réel en devenir, qui persisteront après. Sa demande bien spéciale nous a laissés bien cois, et nous allons faire *quelque chose* envers et contre ce nihiliste drastique de fin de vie.

Combien de D* en chemin vers la mort portent en eux un refus aussi extrême de toute commémoration ? Comment devons-nous le comprendre ? Est-ce une conséquence de la rupture avec les prêts-à-porter théologiques ? Un signe d'une ère du vide qui veut abolir jusqu'à la mémoire même de la mort ?



La mort de D* approche à grands pas. En témoigne ce texte, en témoigne la trahison de son testament que je vais assumer. Il restera de sa dépouille, quelque part entre l'onirique, l'indéfini, le souvenir, en un *je ne sais quel lieu*, qui en sera un quand même, il restera quelque chose de lui.

Hommage aux ouvriers décédés au pont de Québec

Michel L'Hébreux

Pendant sa construction, le pont de Québec a été le théâtre de deux catastrophes majeures qui ont causé plusieurs décès. C'est sans compter les nombreux accidents isolés qui se produisaient assez régulièrement sur le chantier et qui ont également fait plusieurs victimes. À l'époque, il n'y avait pas de lois pour protéger les ouvriers. Ces derniers travaillaient donc dans des conditions épouvantables. Aucune mesure de sécurité n'était mise en place non plus pour protéger ces hommes en cas de chute.

Le travail à l'intérieur des caissons qui servaient à la construction des piliers des deux ponts de Québec était sans aucun doute le plus exigeant et le plus risqué. Les hommes affectés à ce travail devaient creuser le fond du fleuve avec une pelle. Pour chasser l'eau à l'intérieur des caissons, on propulsait de puissants jets d'air comprimé que l'on maintenait à une pression très élevée. Le corps humain n'était pas fait pour résister à ces pressions excessives.

Rendus à une certaine profondeur, les ouvriers à l'intérieur des caissons ne pouvaient y demeurer qu'une heure à la fois et ils en ressortaient bien souvent avec des saignements aux yeux et aux oreilles. À l'époque, on ne tenait pas compte de la décompression par paliers. Comme sous pression l'azote se dissout, en cas de remontée trop rapide il se



1a: 1er pont de Québec en cours de montage.

formait des bulles d'azote dans le sang, ce qui arrêtait la circulation sanguine et causait la mort de plusieurs d'entre eux.

Aussi, au cours de l'érection du premier pont, en raison d'erreurs fondamentales dans le plan, des problèmes se sont multipliés dans la structure. Les ouvriers eurent de la difficulté à aligner des pièces puisque plusieurs d'entre elles se courbaient. Le 29 août 1907, alors qu'une centaine d'ouvriers travaillaient sur la structure et qu'il leur restait une vingtaine de minutes à faire pour terminer leur journée de travail, toute la partie sud du pont, d'une longueur de 391 mètres (1 284 pieds), s'écroula comme un château de cartes. Cette première catastrophe, qui a semé la consternation dans le pays tout entier, a causé la mort de 76 personnes, dont 33 Mohawks de Kahnawake, 17 Américains et 26 Québécois. Seulement 35 corps ont été retrouvés parmi les 76 victimes. Malheureusement, malgré tous les efforts déployés, 41 travailleurs sont à jamais disparus. (Photos #1a et 1b).



1b : le pont après son écroulement survenu en 1907. Un examen attentif de l'image permet de déceler la présence d'individus sur le site donnant un aperçu de la taille titanesque de l'ouvrage effondré.

La liste des victimes fournit un échantillonnage assez juste de la provenance des hommes qui travaillaient au pont. Étant donné que la compagnie Phoenix était américaine, plusieurs

de ses employés sont venus travailler à Québec. Aussi, comme les travaux du premier pont ont débuté du côté sud, on avait recruté plusieurs résidents du secteur. Beaucoup provenaient de New Liverpool, d'autres de Saint-Romuald, de Chaudière-Bassin ou de Saint-Nicolas, et quelques-uns de la rive nord. Évidemment, on avait aussi fait appel à des Mohawks, qui étaient considérés comme des spécialistes pour ce genre de construction. Au pont de Québec, il y en avait 38 qui travaillaient sur la structure, à l'intérieur des équipes de rivetage.

Quant à la seconde catastrophe, elle s'est produite le 11 septembre 1916, le jour où l'on prévoyait terminer la construction du pont. Il ne restait plus qu'à procéder à l'installation de la travée centrale, qui avait été élaborée dans l'anse de Sillery et qui devait réunir les deux bras cantilever. Pendant l'ascension de la travée, on entendit soudainement un craquement épouvantable et l'on vit cette dernière se tordre, se plier, puis s'engouffrer dans les profondeurs du fleuve. Cette deuxième tragédie a causé la mort de 13 personnes et en a blessé 14 autres.

Des objets de mémoire encore présents

Parmi les victimes, la famille Hardy de New Liverpool a été durement éprouvée puisque quatre membres de cette famille sont décédés dans l'écroulement de 1907. Peu de temps après la catastrophe, la famille a récupéré dans les débris l'un des clochetons coiffant la structure du pont. Ramené sur le rivage il a ensuite été transporté au cimetière de Saint-Romuald. Il est installé sur le lot de la famille Hardy, où sont enterrées ces quatre victimes (photos). En 2004, la Société d'histoire de Saint-Romuald a apposé une plaque sur le monument afin d'expliquer sa provenance (photo 2). En 2008, lors du 400^e anniversaire de la ville de Québec, la Ville de Lévis, dans le cadre de son projet « Une rencontre entre deux rives », a installé une réplique de ce monument dans le parc de son Hôtel de Ville, à Saint-Romuald (photos 3-4-5).



2 :

Après l'affaissement de la structure du pont en construction, la Famille Hardy a récupéré ce clocheton d'acier destiné à coiffer l'ouvrage pour servir de monument à la mémoire de 4 des leurs ayant perdu la vie dans ce tragique accident de 1907.

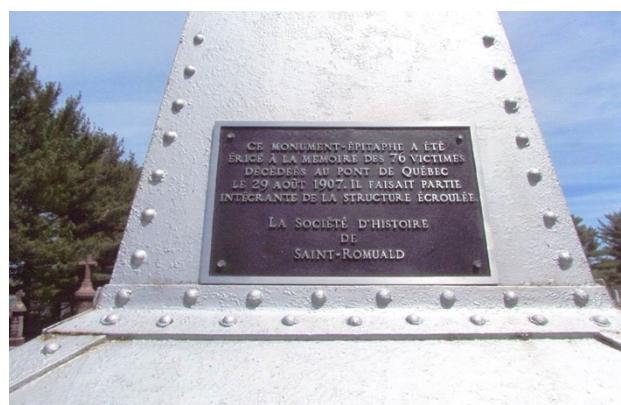
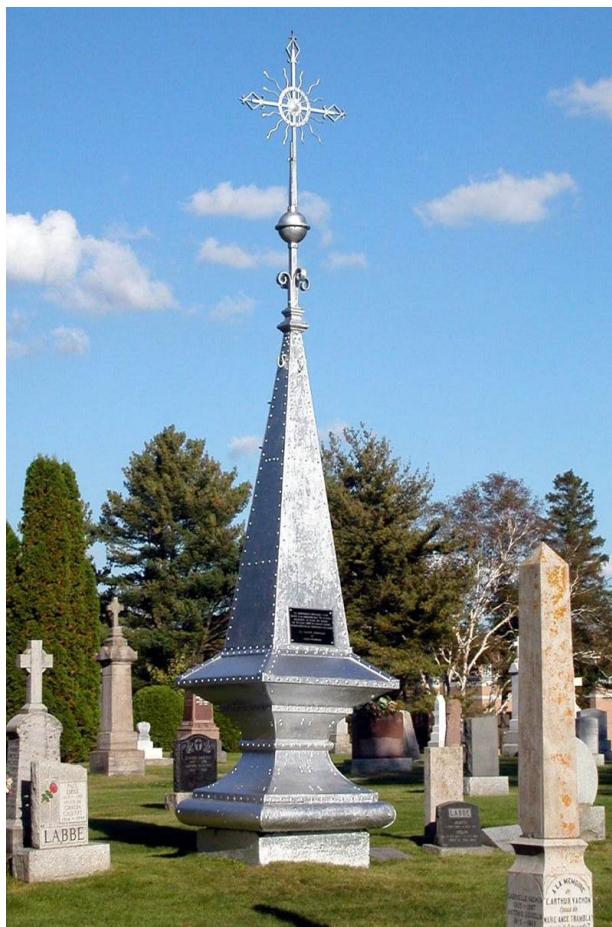
À Kahnawake, à plusieurs endroits dans le village, des symboles rappellent le sacrifice de leurs ancêtres qui ont laissé leur vie à Québec. Deux croix faites avec du métal recueilli sur les lieux

du désastre marquent l'entrée et la sortie du village. L'arche du cimetière aurait aussi été en partie confectionnée avec l'acier du pont de Québec. Le musée de l'église catholique de la mission Saint-François-Xavier consacre également une place de choix à un tableau commémoratif des travailleurs décédés. Depuis trois ans, à la date anniversaire de l'accident, une messe est célébrée. Depuis 2007, un mémorial, dont la forme rappelle la silhouette du pont, fait face au fleuve; c'est le tombeau de 14 membres de la communauté dont les corps n'ont jamais été retrouvés (photos 6 et7).

3: À droite, monument funéraire des Hardy érigé au cimetière de Saint-Romuald, constitué d'un pinacle du pont.

4 : ci-dessous, réplique du clocheton servant de monument commémoratif pour les 76 victimes de l'effondrement de 1907. Érigé en 2008 sur les bords du Saint-Laurent, il a été implanté derrière l'hôtel de ville de Lévis.

6 : Détail de la plaque épitaphe



En ce qui concerne les travailleurs américains, des épitaphes sont placées dans différentes villes des États-Unis. C'est le cas pour Chester A. Meredith, dont le corps a été rapatrié dans sa famille à Columbus (Ohio) puis enterré dans leur cimetière local. On voit son épitaphe sur la photo. En ce qui concerne Edward Johnson, sa fille Mary Alma, née après son décès, a fait installer un monument dans le cimetière de Lock Awana (N.Y.), afin de rendre hommage à un père qu'elle n'a jamais connu. (Photos 8 et 9)



Épitaphes de deux travailleurs américains que l'on retrouve dans leur ville d'origine.

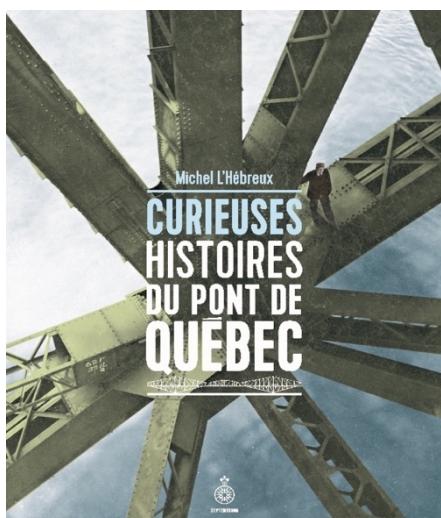
8 : à gauche, Chester A. Meredith à Columbus, Ohio.

9 : à droite. Edward Johnson, à Laka wanna , New York.

À Québec, lors de la commémoration du 100^e anniversaire de cette grande catastrophe en 2007, la Communauté métropolitaine de Québec a procédé au dévoilement d'un projet de mémorial pour rendre hommage à tous ces valeureux ouvriers décédés au pont de Québec. Sa réalisation devait se concrétiser l'année suivante.

Nous l'attendons toujours !

Note : Les informations et les photos qui ont servi à la rédaction de cet article ont été puisées dans le livre *Curieuses histoires du pont de Québec*, Michel L'Hébreux, Éditions Septentrion 2020, 250 p. (Photo 10)



NDR : Michel L'Hébreux est l'historien par excellence du pont de Québec. Incollable sur le sujet, il est l'expert qu'on consulte et le conférencier qu'on s'arrache. Des présentations, il en a donné 2000. De ce pont il sait tout : de sa structure, de son histoire et bien sûr, des drames qui ont marqué son élaboration.

André Mathieu, le *Mozart canadien*

Lorraine Guay

«Seule la musique peut combler l'infini qui sépare les âmes.» André Mathieu

André Mathieu naît à Montréal le 18 février 1929, dans le studio de Rodolphe, son père, au coin des rues Sherbrooke et Sanguinet. Rodolphe, un musicien athée, a accepté de se marier à la cathédrale Saint-Jacques (Marie-Reine-du-Monde) deux mois avant la naissance de son fils, pour que son épouse Wilhemine (Mimi) Gagnon ne vive pas dans le péché.

Après ce mariage à la cathédrale, où deux balayeurs leur ont servi de témoins, les événements se bousculent. Rodolphe, qui enseigne à l'Institut pédagogique, est licencié, peut-être à cause de ses convictions anticléricales. Le 24 octobre, le *krach* boursier survient. À 40 ans, Rodolphe se retrouve sans le sou et Mimi porte déjà son deuxième enfant. La petite famille se voit obligée d'aller vivre avec la belle-famille. Après plusieurs déménagements, les Mathieu se fixent en 1933 au 4519 de la rue Berri. Pendant 27 ans, ils occuperont cette maison surnommée « la cabane à sucre ».

Rodolphe, qui a vu venir les choses, a fondé, après la naissance de son fils, le Canadian Institute of Music, qui deviendra l'Institut canadien de musique. Pour assurer le rayonnement de son école, il lance *Les Soirées Mathieu*, formule alliant concerts, conférences et débats, qui deviendront légendaires.

Son fils André, qu'on dit extrêmement précoce, grandit entre une mère violoniste et un père qui joue du piano, compose et enseigne. André raconte des histoires à son père avec des sons. À 4 ans, il joue ses compositions lors d'un premier récital à l'Académie Notre-Dame-De-Grâce, pour un cachet de 5 \$. Complètement ahuri par le génie et l'aisance de son fils, Rodolphe décide de ranger sa plume pour se consacrer à l'éducation musicale de son fils.

En 1935, à 6 ans, André joue son Concertino n° 1 et le premier mouvement de son Concertino n° 2 au Ritz Carlton. La critique est éblouie. L'année suivante, il obtient une bourse de trois ans du gouvernement du Québec et part avec sa famille dans la Ville lumière pour y étudier le piano. Quelques mois plus tard, André joue à la Salle Chopin à Paris. Une avalanche d'éloges tombe sur le jeune prodige, désormais surnommé le « Mozart canadien ». *L'Excelsior*, quotidien parisien, rapporte cependant le caractère sombre et âpre de ses compositions, qui indique une âme tourmentée pour un si jeune enfant.

En 1939, la famille Mathieu rentre au Canada pour les vacances. Mais le déclenchement de la guerre constraint André à demeurer en Amérique. Le monde que Rodolphe avait mis en place autour de son fils vient de s'écrouler. Il doit recréer ce monde en Amérique. Après une série de concerts, André fait ses débuts au Town Hall de New York. Il obtient une nouvelle bourse du gouvernement québécois et la famille Mathieu déménage à New York. André gagne le premier prix au concours des jeunes compositeurs organisé par l'Orchestre philharmonique de New York.

Mais André n'est pas heureux dans la mégapole. Il a des sautes d'humeur et devient plus introverti. Il a conscience que tout tourne autour de lui, car il est le soutien de la maisonnée. Prisonnier des liens familiaux, André tentera, à l'adolescence, de réécrire l'enfance qu'il n'a jamais eue.

De retour à Montréal en 1943, André, qui a maintenant 14 ans, mais en paraît 19, écrit le Concerto de Québec. Entouré de gens plus âgés que lui qui l'influencent, André se met à

consommer de l'alcool et à fumer. Il fait la rencontre d'une jeune comédienne de 21 ans, Huguette Oigny, dont il s'éprend follement. Mais ce premier amour se révèle un échec qui le poursuivra toute sa vie.

L'automne 1946 marque un tournant dans la vie d'André. Il part seul à Paris pour y étudier la composition avec Arthur Honegger, mais il est malheureux sans les siens et revient à Montréal l'année suivante. Tourmenté et mélancolique, l'adulte demeuré enfant sombre peu à peu dans son monde intérieur et dans l'alcool. Il meurt le 2 juin 1968, à 39 ans. Mais le prodige nous a déjà livré le meilleur de lui-même, son génie mélodique et des œuvres éternelles.

Le souvenir d'André Mathieu

Un long silence suit la mort d'André Mathieu. Dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal, on cherche en vain un monument érigé à sa mémoire. Depuis son décès, il y a plus de 50 ans, il repose, anonyme, dans le terrain familial acheté par son grand-père, J. A. Gagnon. Dans la section R, seule une plaque au sol porte l'inscription « Famille Dr J. A. Gagnon ».

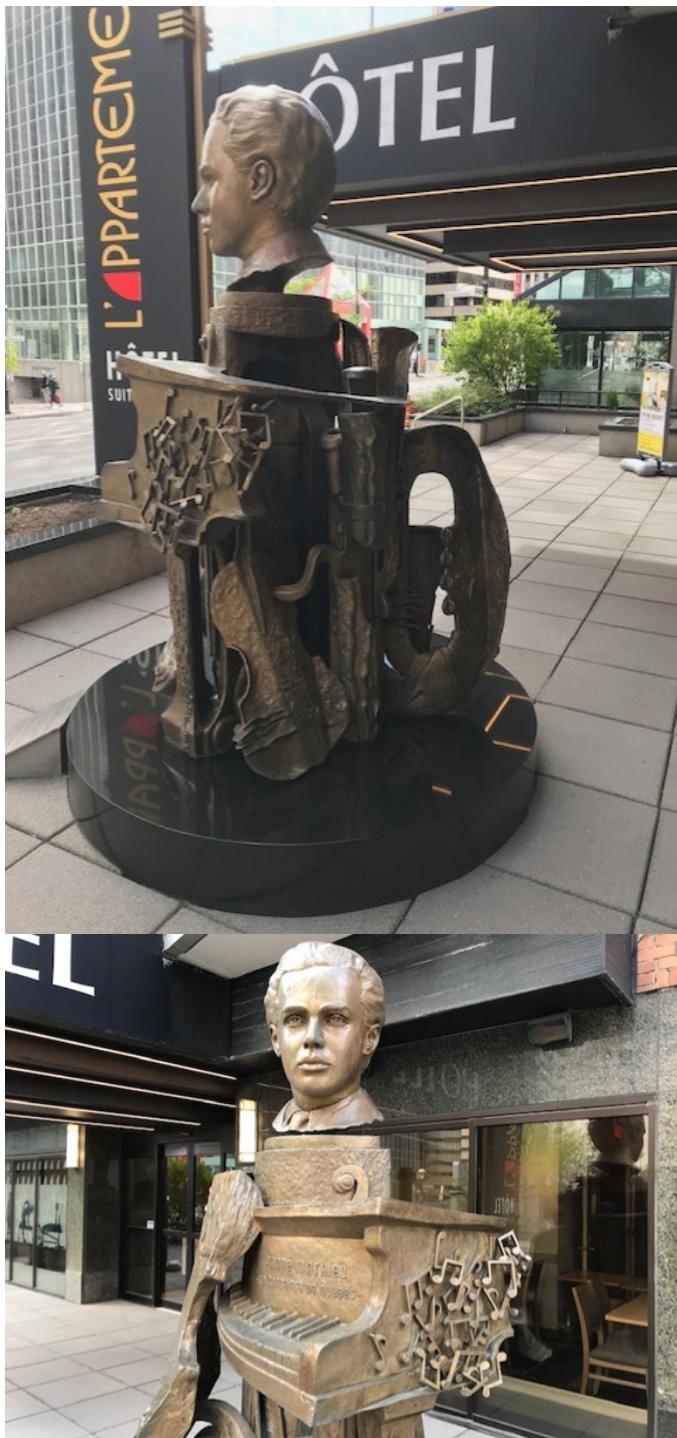


1 : Période d'anonymat pour André Mathieu. Plus de 50 ans après sa disparition, au cimetière, il est enterré dans le lot de la famille maternelle. Une plaque au sol porte l'inscription « Famille Dr J. A. Gagnon» (photo : Georges Nicholson).

Mais après des décennies d'oubli, la réminiscence du prodige prend forme. L'année 2010 sera l'année Mathieu : un film, *L'enfant prodige*, de Luc Dionne, la biographie *André Mathieu*, de Georges Nicholson, des disques et plusieurs concerts donnés par Alain Lefèvre à Montréal, ailleurs en Amérique du Nord et à l'étranger, honorent le talent vertigineux de cet être d'exception.

Quatre ans plus tard, en 2014 et 2015, White et White, un duo d'artistes, frère et sœur issus d'une famille de sculpteurs originaires de Loretteville, réalisent une sculpture de bronze rendant hommage à André Mathieu et à son Concerto de Québec. L'œuvre, située devant l'Appartement Hôtel, 455 rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, a été offerte par ses propriétaires. Beaucoup de recherches ont été faites pour représenter les traits du beau visage du compositeur autour de ses 20 ans, à la mi-temps de sa courte vie, alors qu'il a

atteint le point culminant de sa vie d'artiste. Son regard profond traduit une sorte de mélancolie face à son passé glorieux et son avenir incertain.



Monument public conçu par White and White rappelant la mémoire de ce pianiste hors du commun. Commande privée, l'œuvre trône devant l'Hôtel Appartement de la rue Sherbrooke à Montréal. Mathieu y est représenté sous les traits de sa jeunesse glorieuse (photos; Alain Tremblay).



Détails du monument
 Mathieu conçu par le duo
 White and White (2014-
 2015) présentant les
 instruments composant son
 célèbre *Concerto de*
 Québec (photos : Alain
 Tremblay)

Sous son buste se déploie un dialogue entre le piano et l'orchestre. Le Concerto de Québec, composé à l'âge de 13 ans, évoque l'ardeur et la jeunesse de cet être hors du commun, à partir d'un jardin formé des instruments de musique de ce concerto. Sur le devant de la sculpture pointe le grand fragment d'un piano, puis on découvre l'orchestre tout autour de l'œuvre. À sa base, chaque instrument utilisé dans le Concerto de Québec est représenté : le cor français, le violoncelle, le tuba, la trompette, le hautbois, le trombone, l'alto, le violon, le basson, le piccolo, la clarinette, la timbale et la contrebasse.

Ce jardin musical fait aussi référence aux nombreuses compositions dans lesquelles André Mathieu a célébré la nature : Les Vagues, Les Mouettes, Printemps canadien, Été canadien, Les Abeilles piquantes, La Libellule et plusieurs autres.

Au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, un monument lui est dédié

Après 50 ans d'anonymat sur son lieu de sépulture, un magnifique monument vertical représentant trois notes blanches et deux noires (do, ré, mi) du clavier de piano, ressuscite la présence du compositeur et pianiste dans le cimetière historique. L'idée a germé dans l'esprit de son neveu, Éric Le Reste, fils de la sœur d'André, Camille Mathieu. D'origine bretonne, Le Reste signifie lieu de repos pour les pèlerins. Le concept a été élaboré de concert avec l'entreprise familiale Monuments Charles Vincent et Fils, à Lachine. Le monument de granite noir indien a été installé le 11 octobre 2019, sobrement, sans cérémonie, en présence de son neveu Éric Le Reste et de son petit-neveu, Mathis Messager.



Au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, depuis quelques années, se dresse maintenant un monument funéraire exclusivement consacré à la mémoire de ce Mathieu phénoménal. On reconnaît en face principale son instrument de prédilection, le piano. Posant fièrement devant la stèle, Éric Le Reste, neveu d'André Mathieu et commanditaire du monument et son neveu Mathis Messager. Sur l'endos figure une citation de l'artiste : «*Seule la musique peut combler l'infini qui sépare les âmes.*» (photos : Georges Nicholson)

Aujourd'hui, plusieurs rues et avenues de villes québécoises, ainsi qu'une salle au cégep Montmorency, à Laval portent le nom d'André Mathieu.

Le dernier portrait

Du daguerréotype à l'ère du numérique
Michel Lessard

*C'est fou la mort,
plus méchant que le vent.
C'est sourd la mort,
comme un mort sur un banc.
C'est noir la mort
Et ça passe en riant.
C'est grand la mort,
c'est plein de vie dedans.*

Félix Leclerc 1964

C'était une journée ensoleillée et chaude d'automne, ce samedi matin 23 octobre 1943. La vieille rue Bourassa, à Lauzon – la rue du pont de fer comme on l'appelle –, soudée aux chantiers maritimes Davie et à la voie ferrée, connaissait son train-train paisible habituel. Il y a bien eu le marchand de glace Morissette qui était passé dans l'avant-midi pour alimenter les glacières domestiques et livrer ses gros blocs dégoulinants, puis le laitier Joseph Samson et le boulanger Mercier, tous encore portés par des attelages à chevaux. Vers 11 h, c'est la camionnette de livraison de l'épicerie Allaire qui enfila cette étroite chaussée et qui s'arrêta devant chez nous, au numéro 25. Maman était en train d'épingler des couches à sécher sur la corde à linge tendue devant la porte d'entrée de son logement. Le livreur descendit de sa voiture et porta promptement sa commande chez le voisin d'en face en laissant tourner le moteur. Ma sœur Romana, âgée de trois ans et demi, donc de 24 mois mon aînée, sortit discrètement de la cour où nous jouions ensemble, longea le lourd véhicule noir et colla l'oreille pour écouter le ronronnement de la machine toute chaude. Ma petite sœur avait déjoué pour un moment l'attention de ma mère, Marie-Alexandrine Poulin, qui n'avait pas noté la barrière ouverte. Le livreur, pressé par sa charge de travail en ce lendemain de marché, sortit en coup de vent de la maison d'en face, monta s'asseoir et démarra rapidement. Romana, invisible depuis la banquette du chauffeur, fut écrasée à mort devant les yeux horrifiés de sa mère.

On ne peut imaginer la douleur de ce jeune couple d'origine beauceronne, ma petite mère, ancienne maîtresse d'école de rang et de village, et mon père, nouvellement embauché au chantier. On raconte que maman s'effondra en assistant à la tragédie. Cela faisait trois ans et demi que sa grande fille la suivait partout. Mon père, entrepreneur-électricien, alors inscrit dans l'élan de l'électrification rurale, était souvent absent. Après quelque temps passé à amener le courant dans les villages et aux habitations, on l'invita, en 1941, à venir à Sorel participer à la construction d'usines de canons. C'est là que je vins au monde. Puis, un an plus tard, les chantiers maritimes de Lauzon retinrent ses services pour former rapidement des électriciens devant servir sur les nombreux bateaux qu'on lançait en ce moment de conflit mondial. Ma mère a donc passé toutes ces années de grands déménagements, toutes ses journées à l'étranger, avec sa petite fille. Ces deux êtres étaient soudés par une affection fusionnelle peu commune comme en témoigne un émouvant portrait de studio de l'enfant, réalisé à Sorel dans cette période d'isolement de son milieu.

La petite fille, me raconte-t-on, savait parler clairement, chanter, danser : sa mère lui avait tout enseigné, comme elle l'avait fait dans les écoles pendant 10 ans.

La tragédie donna lieu à un regroupement de toutes les mères de la rue. Ces femmes entourèrent Maria, comme on l'appelait familièrement, pour la consoler. Même mansuétude de la part des travailleurs du chantier maritime, pour celui qui, à 33 ans, venait d'intégrer leur rang pour y faire sa vie.



À gauche, portrait de studio de Romana, 3 ans, à Sorel en 1942, quelques mois avant son décès accidentel à Lauzon en 1943, photographe: Desjardins (coll. Michel Lessard)
Ci-dessous, Romana dans son lit de dernier repos, photo A.R. Roy (coll. Michel Lessard).



Exposition posthume moderne de Romana Lessard dans la maison familiale à Lauzon, octobre 1943, image colorisée, photographiée par A. R. Roy (collection Michel Lessard)

Romana, portée par un corbillard blanc, eut droit au service des anges, dans une église paroissiale bondée. Le propriétaire de l'épicerie envoya une gerbe de fleurs et un photographe professionnel fixer sur pellicule la petite dans sa tombe ouverte exposée au salon du logement. Un tirage colorisé de moyen format où l'enfant a l'air de dormir dans la soie, son portrait sorelois déposé bien à la vue dans le couvercle du tombeau. Le dernier portrait !

Et toute la grande famille Poulin descendit de la Beauce, le parrain Tancrede et la marraine Marie-Ange, les oncles, les tantes, cousins et cousines. La grand-mère passera une année auprès de sa fille pour la consoler d'une telle blessure à l'âme.

La photographie et l'immortalité des défunts

Les fonds domestiques québécois de photographies conservées dans des boîtes en carton ou présentées dans de beaux albums commerciaux contiennent toutes sortes de portraits liés à la mort et aux défunt. Les cartes mortuaires rappelant, avec une vignette de son visage, le passage sur Terre d'un individu sont les plus communes. On les glissait dans le missel du dimanche afin de prier pour les fidèles défunt. Mais on trouve également dans ces archives familiales des portraits post mortem, des prises de vues réalisées après le grand départ, comme on vient de le voir avec ma petite sœur Romana. Ces images de tendresse qui, pour plusieurs, suintent un travers deviennent chez les proches, une façon de se souvenir, une sorte de réponse à leur quête de l'immortalité. Conserver la trace !

Un des plus anciens portraits après décès connu au Québec demeure à coup sûr celui de Marguerite Bourgeoys, cette religieuse supérieure de la Congrégation de Notre-Dame: une représentation peinte par Pierre Le Ber en janvier 1700 à Ville-Marie, devenue Montréal. Une relation du temps nous décrit le contexte d'exécution de ce tableau peint :

«Monsieur LeBer, le fils, ayant été prié de tirer le portrait de notre chère Mère, un peu après qu'elle fut morte, il vint chez nous à cet effet, après avoir communiqué pour elle à notre chapelle; mais il sa trouva incommodé d'un mal de tête qui lui prit qu'il fut impossible de l'entreprendre. Une de nos Sœurs lui donna un peu de cheveux de notre Mère défunte, qu'il mis sous sa perruque, et en même temps, il se sentit soulagé qu'il se mit à l'œuvre avec une facilité que lui et ceux qui le regardaient ne purent s'empêcher d'admirer.»

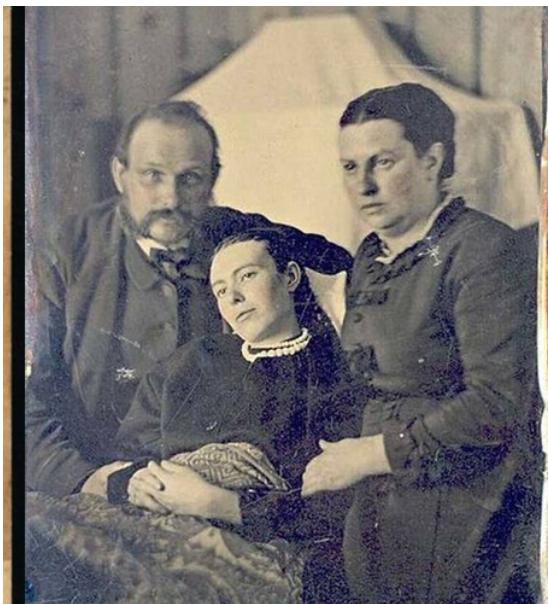
La défunte, traitée en buste, présente un visage figé, glacial, les yeux semi-ouverts et les mains jointes en prière. Le masque est froid et la rigidité cadavérique bien rendue. Représenter un défunt après sa mort n'est pas un phénomène appartenant au 18^e siècle. On n'a qu'à penser à tous ces gisants en pierre alignés dans des chapelles, des églises et des cathédrales européennes, montrant des gens de pouvoir dans leur dernier sommeil, des œuvres souvent réalisées pour capter la physionomie à partir de masques funéraires moulés sur le visage du défunt. Donc, bien avant l'invention de la photographie, officiellement proclamée en 1839 en France et en Angleterre (Daguerre et Talbot), d'autres pratiques artistiques ont donné dans le genre depuis des siècles. D'ailleurs, plusieurs Québécois nous ont laissé leur masque : le patriote Pierre Bédard, Henri Bourassa, Sir Wilfrid Laurier, le frère André, Olivar Asselin et Maurice Duplessis, pour n'en citer que quelques-uns.



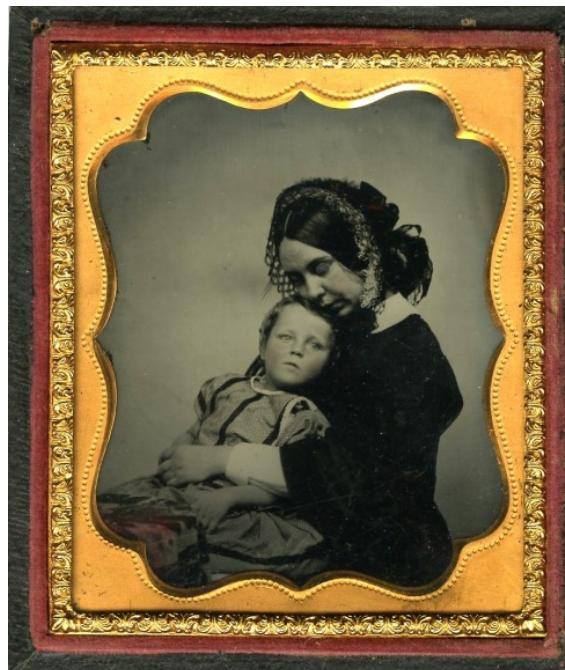
À gauche, portrait peint de Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la congrégation Notre-Dame de Montréal, réalisé post mortem, en janvier 1700 (source : coll. Congrégation Notre-Dame)

Ci-Dessus, masque funéraire d'Henri Bourassa, homme politique et fondateur du quotidien *Le Devoir*, en 1952, réalisé par Pierre Petrucci (photo : Dave Noël, *Le Devoir*).

Nos fonds domestiques de photographies contiennent des portraits posthumes produits selon presque toute la gamme des techniques de prise de vue des derniers 170 ans. On y trouve des daguerréotypes, des ambrotypes, des ferotypes, des gélatinés argentiques, en noir et blanc ou colorisées à la main, des tirages en couleurs selon différents procédés, des petits, des moyens et des grands formats. Et on peut aujourd'hui ajouter une autre technique : la photo numérique (voir l'épilogue). La plupart du temps, les œuvres sont croquées par des amateurs du *Kodak*. Mais pour les grands personnages, les célébrités ou des membres de grandes familles bourgeoises, les gens en autorité, comme certains prêtres ou des grands de la hiérarchie religieuse, on fera appel à des professionnels qui offriront leurs sujets en grands formats dans des éclairages et des compositions étudiés, parfois en chapelle ardente. Dès l'apparition des peintres de la lumière, les journaux québécois diffusent des annonces publicitaires de la nouvelle pratique pour souligner l'importance de photographier les défunts. La mort à l'époque victorienne devient romantique et elle donnera naissance à tout un art funéraire, encouragé par le rituel religieux.



Daguerreotype, montré ici sans son coffret, représentant des parents entourant leur fille morte, ca 1850 (source : Collection privée, Wikipedia)



Ambrotype dans son coffret présentant une mère tenant dans ses bras son enfant décédé, ca 1860 (source : Jeffrey Kraus Antique Photographic Collections)

Quand les enfants meurent deux fois

Parmi les photographies posthumes retrouvées dans les archives des familles québécoises, on découvre très majoritairement des portraits d'enfants. Des bébés, mais aussi des enfants en bas âge. La mortalité infantile était fréquente autrefois et pour les parents, les mères surtout, la perte d'un enfant demeure une tragédie épouvantable dont le deuil ne se termine jamais. On pleure la disparition et on entretient la colère sur ce qu'on considère comme une injustice. Et on cherche longtemps sa responsabilité de parent dans ce départ précoce vers l'au-delà. Dans un article publié dans le *Journal de Québec*, le 23 novembre 2014, le psychologue Yvon Dallaire parle dans sa chronique des impacts de la mort d'un enfant. Ce professionnel venait alors d'agir comme président d'honneur d'un important colloque tenu à Québec sur le thème « Parler de la mort ne fait pas mourir » et qui réunissait 14 conférenciers et 150 personnes, une première sur le sujet.



Portrait posthume traditionnel à la manière victorienne d'une fillette, saisi par Edmond Ernst, Québec ca 1905 (coll. Yves Beauregard, MNBAQ). Le portrait posthume traditionnel présente le défunt sur les planches alors que le portrait posthume moderne le montre dans son cercueil entouré d'accessoires industriels.

« La mort la plus triste qu'il soit est la mort d'un enfant, peu importe son âge et la raison de son décès, que la mort soit périnatale ou après plusieurs années de vie. Qu'un parent âgé décède, c'est prévu et normal, même soulageant pour la personne elle-même (qui peut souffrir le martyre) et pour son entourage qui doit en prendre soin. . . /Mais la mort d'un enfant, parfois accidentelle, est quelque chose d'inacceptable. Cette mort suscite énormément de chagrin et en fait un deuil long, très long. Ce chagrin peut être ravivé à chaque souvenir, à chaque mort d'un membre de l'entourage ou simplement à l'audition du nom d'un enfant qui porte le même nom que l'enfant mort. . . /La mort d'un enfant transforme les deux parents et le couple ne peut plus jamais être le même faire le deuil d'un enfant prend facilement des années ».

L'exemple de Marie-Alexandrine Poulin relaté au début de cet article en témoigne éloquemment. Même sur son lit de mort, à l'âge de 100 ans, elle référait dans ses derniers soupirs à sa petite Romana. La photographie posthume, répétons-le, va permettre de préserver les traces de ces parcours d'émotion profonde.

Les photographies de défunts dans les albums de famille nous renseignent sur le costume retenu pour arriver chez Saint-Pierre et entrer au paradis, sur les rites et les mises en scène, sur la culture matérielle, sur la mort à la ville et à la campagne, etc. Ces prises de vues d'amateurs sont des instantanés réalisés sans trop se soucier des canons de l'esthétique de l'image. La majorité sont même croquées gauchement. De plus, la pauvreté du traitement chimique des tirages subit difficilement le passage du temps. Presque toujours, ces rappels d'éternité annoncent donc une seconde mort des sujets, celle-là de l'ordre du médium lui-même. La scène s'efface pour une sortie de scène finale.

Il y a de beaux exemples de ces images entourant la perte d'un enfant en campagne il y a un siècle dans le journal photographique personnel d'Irma Huard Poulin (1918-2012) – ma tante Irma –, née à Saint-Prosper de Dorchester (Les Etchemins) et paroissienne de Saint-Jules de Beauce. Plusieurs illustrations collées dans ce manuscrit intéressent notre sujet. Deux concernent la mort d'enfants en bas âge, une fille et un garçon. Les autres nous dévoilent un matin de funérailles, montrant le corbillard noir attelé devant la petite maison d'habitant et le rassemblement des participants qui formeront bientôt un cortège jusqu'à l'église paroissiale. Les portraits après décès nous montrent sa petite sœur Jeannette Florence Rosie Hélène (1920-1923) et son petit frère Conrad (1925), sur les planches à l'intérieur de la maison. Laissons parler les textes au bas des clichés à l'émulsion évanescante. Des mémoires illustrées d'une certaine valeur ethnographique.

« Dans ce temps-là, c'était un corbillard tiré par des chevaux. Ils faisaient la tombe en bois puis maman achetait un brocard blanc genre velours fleuri pour recouvrir le bois./.../Puis, il (le défunt) était exposé dans la maison, des cierges allumés, un crucifix, et des statues, celles que l'on avait, des petits anges en plâtre./.../Ma sœur Jeannette qui est décédée, dans ce temps-là, on couvrait les murs d'une chambre d'un drap blanc ... il couvrait une table assez grande suivant l'âge, les côtés bien entourés, ils mettaient une couronne de fleurs sur la tête, une belle robe en broderie blanche, des bas blancs. Je me souviens que papa trouvait que maman en faisait trop pour mettre dans la terre. Il disputait. Quand elle eut une autre fille, elle l'a de nouveau fait appeler Jeannette. »



Deux photographies tirées du journal personnel d'Irma Huard Poulin (1918-2012) prises à Saint-Prosper des Etchemins, lors du décès de sa jeune sœur Jeannette en 1923. Une image nous présente la défunte sur les planches dans une chambre de la maison, une autre illustre l'arrivée du corbillard le matin de funérailles devant la petite maison de ferme, une dernière, affichée sur la page suivante, présente les fidèles qui assisteront au cortège de la maison à l'église tous dans leurs plus beaux atours. Les porteurs affichent des rubans à leur costume (photos: collection famille Poulin).



Le portrait posthume : facteurs de conditionnement

On peut regrouper les photographies de défunts selon le style de prise de vue et de mise en scène. Dans les débuts de la photographie, à l'ère des images en coffrets notamment, il faut parler de style empirique, expérimental. L'art de peindre avec la lumière est à ses balbutiements. Le défunt est figé dans un siège ou sur les planches, sans préoccupation décorative ou allégorique. Ces portraits sont ordinairement crus et froids. Vers 1860, le romantisme entretenu autour de la mort dans la période victorienne change le système de représentation. La prise de vue présente alors un arrangement théâtral des corps étendus dans leurs plus beaux atours, une mise en scène complétée de couronnes de fleurs et d'accessoires venus du rituel religieux : chandeliers, crucifix, bénitier et goupillon, statues en plâtre, chapelet ou livre de messe dans les mains jointes en prière. Les morts sur les planches ou dans leur couche ont l'air de reposer dans leur dernier sommeil. Enfin, le portrait moderne donne dans le regard franc, la composition classique maîtrisée dans un aménagement industriel standard symétrique, lisible dans le cercueil, le prie-Dieu et tous les accessoires ordonnés mécaniquement autour des corps, dont des chandeliers à plusieurs branches ou de gros luminaires sur pied. Une mise en scène inscrite dans les valeurs de l'art déco, jusque dans les tombes.



Exposition post mortem traditionnelle de madame Sharples photographiée par Ernest Livernois vers 1880. Le décor s'inscrit dans la manière romantique victorienne (source : BAnQ).



L'hon. Georges Couture, commerçant et constructeur de Lévis, conseiller municipal et conseiller législatif, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre en exposition post mortem traditionnelle, photographié par A. R. Roy en novembre 1887 (coll. Société d'Histoire de Lévis).



L'abbé Edouard Sévérin Fafard, ancien curé de Lauzon, fondateur de la municipalité de Saint-Sévérin en chapelle ardente au Couvent de Lauzon, le 23 décembre 1909, photographié par A. R. Roy, Lévis (coll. Michel Lessard).

L'adhésion à un rituel religieux donné et le niveau socioéconomique sont d'autres facteurs de conditionnement de la prise de vue photographique. Les chrétiens orthodoxes, les musulmans, les protestants et les catholiques vont tous s'inscrire dans des traditions qui vont imposer leurs normes dans la saisie photographique. Même conditionnement selon la classe sociale : le portrait posthume, par Ernest Livernois, de madame Sharples, appartenant à la grande bourgeoisie de la capitale, relève des plus hauts standards de la pratique photographique, bien loin des instantanés d'enfants sur les planches des Huard de Saint-Prosper de Dorchester.

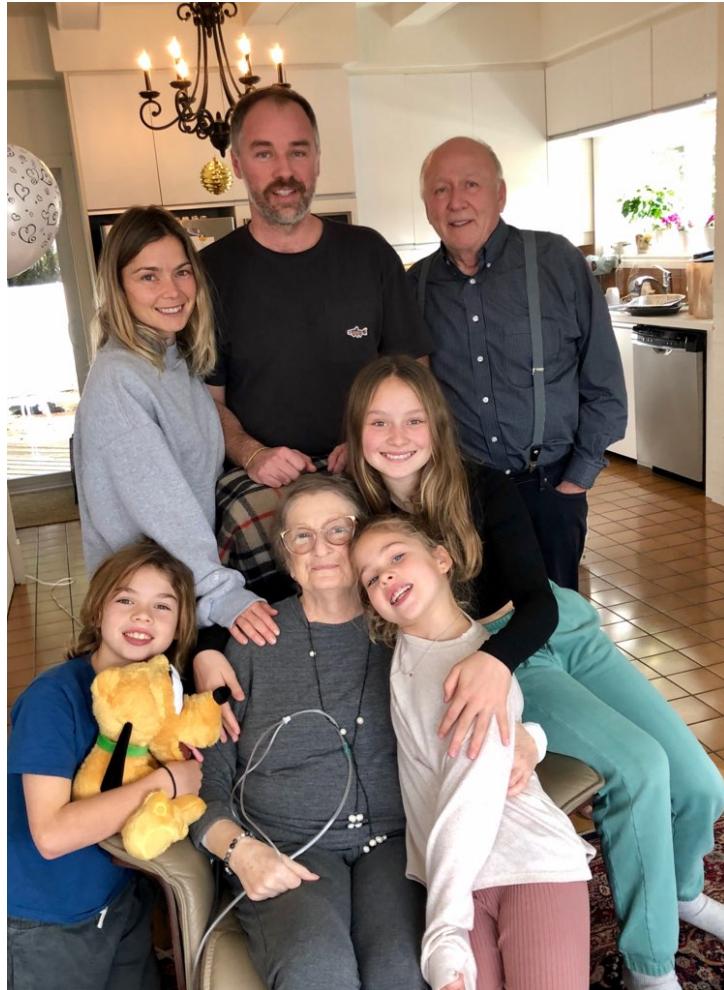
On peut également classer les photos de défunts selon le genre photographique. Les photoreportages, comme cette lecture séquencée par Livernois de l'éboulis du Cap-diamant à Québec, en 1889, où l'on montre notamment une table d'enfants mortellement écrasés ou étouffés dans cette tragédie, illustre bien ce volet de la pratique. Toutes ces archives des services de police traitant d'accidents tragiques et de crimes composent une autre forme de représentation des défunts, tout comme les essais photographiques artistiques et documentaires sur la mort, dont le but est de faire réfléchir les vivants sur leur finitude.

En 2010, le Musée des religions de Nicolet a accueilli le fabuleux travail de deux Allemands, Beatte Lakotta, journaliste, et Walter Schels, photographe. Leurs œuvres montrent, en grand format, les visages d'hommes, de femmes et d'enfants saisis dans un centre palliatif avant et après leur décès. Les images sont placées côte à côte, l'effet est saisissant. *Regarder la mort en face. Les visages de la mort*, c'était le titre de cet accrochage, qui fut repris deux ans plus tard à la basilique Notre-Dame de Montréal. Les deux événements ont attiré des milliers de visiteurs, touchés par le vécu de chaque défunt qui s'exprimait dans leur visage vivant, et par le relâchement reposant de l'être suite à la libération du poids de la vie : comment la géographie d'un visage peut traduire un passé souligné, puis estompé par la mort!

Épilogue L'avant-dernier portrait

Voici ce que j'écrivais dans mon journal personnel, le 18 novembre 2020 :

« Denyse Dussault, l'épouse de mon frère Gérald, nous a quittés aujourd'hui pour un monde qu'on dit meilleur, à 14,05, à sa résidence de la rue Fraser à Lévis, 5 minutes après trois injections données par le docteur Michel Côté, médecin traitant et ami d'enfance de Gérald. Denyse était entourée de son époux et de son fils Étienne. Une infirmière assistait le docteur Côté qui fait une spécialité de *l'aide à partir* comme il dit. Respectueusement, cinq minutes avant les injections, les trois enfants de son fils unique Étienne et leur mère Marie-Ève ont entouré leur grand-mère, mère et épouse pour une dernière prise de vue photographique, ci-jointe. Tout ce beau monde avait dormi la nuit précédente dans le grand lit de la chambre à coucher, voisin du lit d'hôpital où dormait ma belle-sœur. Avant de quitter la maison, les enfants ont fait des adieux touchants. Laurent pleurait ! La famille d'Étienne partie, Denyse toujours d'une grande lucidité, a porté un toast à la vie en partageant une dernière coupe de champagne, avec son époux, la pièce baignant dans une ambiance de douce musique classique.



Denyse Dussault chaleureusement entourée des siens quelques minutes avant de rendre l'âme (photo : Famille Lessard).

On pense tous que nous sommes éternels, mais on découvre un jour que nous portons en nous un mécanisme de finitude. Et nous sommes tous inquiets sur la destination de ce grand voyage. Inquiétude également du moment de cette obsolescence programmée comme on dit à l'ère du numérique, inquiétude aussi du comment s'organiseront ces vacances éternelles que nous mènerons seuls et sans espoir de retour. Il faut accepter de tout quitter, car tout est vanité tout est passager et éphémère disent les philosophes en quête de sérénité.

Jardin cinéraire naturalisé et biodiversifié

Jean-Jacques Lincourt

NDR : cet article fait suite au *Plaidoyer pour un cimetière écolo et le cimetière, un oasis*, du même auteur, tous deux parus dans ce Bulletin [La Veille, Vol.7, no 1, La Veille, Vol. 9, no1](#)

Dans le concept de gestion différenciée des espaces verts, on parle de laisser la nature prendre sa place au cimetière, en créant des sections sans tonte de gazon – ou en réduisant sa fréquence – et des sections naturalisées. Laisser prendre sa place ne veut pas dire laisser aller la nature. Créer des zones naturelles pour y disperser des cendres, et du même coup favoriser la biodiversité, exige un encadrement sans lequel on aura plutôt affaire à une friche. À quoi ressemblent ces espaces naturalisés, de quels végétaux sont-ils composés et quelles sont les bonnes pratiques pour les aménager ?

L'objectif est de créer des espaces naturels diversifiés et esthétiquement attrayants, sans recourir à des interventions d'entretien importantes et tout en conservant un milieu naturel en santé. Une condition essentielle pour favoriser la biodiversité consiste à offrir un large choix d'espèces végétales. Plus elles seront nombreuses, plus l'espace offrira des abris et des sources de nourriture pour les oiseaux, papillons et autres insectes. Il faut choisir ces espèces en considérant l'aire géographique et ses conditions climatiques. Après l'établissement des plantes, il ne faut intervenir que minimalement, laisser les plantes compléter leurs cycles biologiques et éviter l'usage de pesticides. En cas d'infestation de plantes exotiques envahissantes ou nuisibles, comme l'herbe à poux ou à puce, une intervention ciblée, comme un fauchage ponctuel, peut s'avérer nécessaire. Voici quelques règles favorisant la bonne évolution du milieu naturel dans un jardin cinéraire naturalisé.

Planter trois strates de végétaux

Comme dans la nature, ces trois strates sont la strate arborescente, la strate arbustive et la strate herbacée. Ce concept de plantation permet d'offrir une plus grande diversité d'habitats et de sources de nourriture en occupant tout l'espace vertical disponible : en hauteur les arbres, au sol les herbacées et à l'étage intermédiaire les arbustes. Par exemple, pour la faune aviaire, on sait que le cardinal et le merle d'Amérique nichent en hauteur, dans la couronne des arbres, que les parulines, les bruants et les grives resteront près du sol, dans les arbustes, et que quelques espèces, comme le pluvier, nichent au sol.



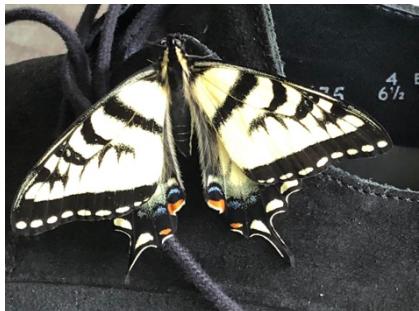
Le cardinal et le merle préfèrent nicher dans les arbres (source : Pixabay)



La grive, le bruant et la paruline nichent plus près du sol (source : Pixabay)

Introduire des plantes indigènes

Les plantes indigènes assurent une bonne adaptation aux conditions climatiques, mais elles favorisent aussi l'établissement de liens entre espèces végétales et animales. Plusieurs relations sont bien connues entre des plantes hôtes et des insectes, comme



Papillon porte-queue (photo : F. Rémillard)
Papillon monarque (source : Ici Radio-Canada)

celles entre l'asclépiade et le monarque ou entre le papillon porte-queue et le frêne épineux. La présence de ces plantes spécifiques permet aux insectes d'y effectuer un cycle biologique complet, de l'œuf à l'adulte. Les chenilles, nourriture hautement protéique et facilement digestible, convient à la croissance des oisillons qu'abrite le milieu. Un choix de plantes orienté vers ces relations permettra donc à une variété@@ d'oiseaux et de petits mammifères de se nourrir et de se reproduire. Outre ces plantes-hôte, il y a une variété d'espèces végétales indigènes, couramment présentes dans les milieux naturels, qui encourageront ces liens entre insectes et végétaux. La production de nectar et de pollen est également un atout pour les insectes pollinisateurs, qui font un travail indispensable aussi bien en nature qu'en agriculture. Asclépiades, tanaisies, verges d'or, asters, tournesols indigènes et graminées sont les herbacées les plus recommandés, alors que les chênes, érables et bouleaux et plusieurs autres plantes ligneuses sont non seulement bien adaptés au climat, mais de plus ils hébergent et nourrissent plusieurs espèces d'insectes et d'oiseaux.



Asclépiade commune (source : Fleurs sauvages du Québec)



Tanaïsie (source : faaxaal blogspot)



Verge d'or ou solidago canadensis (source : Everwild.com)



Aster ponceau ou aster sauvage (source : Fleurs sauvages du Québec)

Généralement, les espèces ornementales importées d'Asie et d'Europe favorisent peu la biodiversité, car elles sont à l'extérieur de leur zone naturelle de distribution et ne profitent pas des relations avec les insectes, oiseaux et mammifères de leur milieu d'origine; autrement dit, on a importé la plante, mais pas ses hôtes. Quant aux végétaux indigènes, ils entraînent avec eux une panoplie d'espèces associées. Les chênes sont les champions en cette matière. On a déjà dénombré dans des espaces naturels, au nord-est des États-Unis, jusqu'à 500 espèces dont la présence est assurée grâce aux chênes qu'on

y trouve. En comparaison, l'arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*), importé de Chine, n'en accueille aucune, malgré toutes ses qualités en milieu urbain.

Cela ne signifie pas de cesser d'utiliser les plantes ornementales pour autant. Ces plantes sont disponibles dans les pépinières locales et ont des qualités esthétiques intéressantes en milieu urbain. Elles peuvent bien s'établir dans des espaces fortement minéralisées et participer efficacement à la lutte aux îlots de chaleur. La règle à retenir ici consiste à utiliser une bonne proportion de plantes indigènes dans les aménagements (40 à 50 %) pour favoriser la biodiversité.

Laisser les espèces compléter leur cycle biologique

La nourriture que les plantes ont à offrir aux insectes et aux oiseaux est composée de feuilles, dont s'alimentent plusieurs chenilles et autres insectes en été, et de fruits, de graines ou de noix, vers la fin de la saison. Plusieurs espèces d'oiseaux profitent de cette production fruitière, qui nécessite cependant une maturation de la plante. Chez les plantes herbacées vivaces et les graminées, cette maturation intervient après la floraison et s'accompagne souvent d'un dessèchement de la plante qui réduit son attrait visuel. Afin de laisser la plante mûrir et offrir ses fruits, il est important de tolérer les qualités esthétiques diminuées de ces plantes et d'éviter le fauchage, qui viendrait rompre le cycle biologique et la production de fruits.

Le même principe s'applique au cycle biologique des insectes, qui comporte quatre stades : l'œuf, la chenille, la pupe et l'âge adulte. Si les deux premiers s'effectuent en été et requièrent des feuilles fraîches pour leur alimentation, la pupe et l'adulte nécessitent plutôt de bonnes conditions pour hiberner ; ils ont besoin de passer l'hiver à l'abri des conditions rigoureuses, sous des écorces ou dans la litière de feuilles mortes. Or, le ramassage des feuilles mortes à l'automne vient rompre le cycle biologique de l'insecte, la pupe ou l'adulte ne jouissant plus des conditions optimales pour survivre à l'hiver. Ainsi, les espèces hibernant au sol, dont plusieurs papillons, ne peuvent compléter leur cycle et, par conséquent, produiront moins d'œufs et de chenilles nourricières l'année suivante.

Éviter les pesticides

Dans un jardin domestique, lorsqu'une plante est attaquée par des chenilles, on s'énerve, on a peur de voir la plante disparaître et on sort l'artillerie lourde : le pesticide. En plus d'avoir des impacts négatifs sur des insectes non ciblés, cette pratique s'avère souvent inutile à la protection de la plante. En réalité, ces attaques sont passagères et ne durent que le temps de nourrir les chenilles. La plante subira certes un stress, mais, sauf exception (comme l'attaque d'une espèce exotique d'insectes), elle n'est pas menacée

de disparaître. Si quelques plantes sont plus gravement affectées, la plupart des espèces étant vivaces, une nouvelle végétation est reconduite l'année même de l'attaque ou au plus tard la saison prochaine. Dans un jardin naturalisé, où l'esthétique importe moins que dans un jardin aménagé, on peut facilement tolérer ces traces d'alimentation d'insectes, elles ne sont que le témoignage d'un milieu sain.

Laisser des espaces ouverts

Dans la nature, on observe une diversité de conditions de croissance. Certaines parties d'un site sont plus à l'ombre, d'autres plus ensoleillées. Il en est de même pour les conditions d'humidité. L'ensemble de ces conditions favorise une multitude de niches écologiques et pourra offrir une large gamme d'habitats nécessaires aux différentes espèces végétales et animales. Cependant, lorsqu'on laisse la nature prendre sa place, il arrive souvent que les arbres s'installent et captent toute la lumière disponible, au détriment des strates arbustives et herbacées. C'est la prairie qui se transforme en forêt. C'est pourquoi un fauchage ponctuel aux 3-4 ans peut s'avérer utile pour supprimer les jeunes pousses d'arbres et conserver des milieux ouverts et la diversité des niches écologiques. Ces espaces ouverts offrent par ailleurs un élément esthétique participant à la qualité du paysage. De plus, ils peuvent convenir à l'installation de panneaux de signalisation ou de toute autre forme de communication.

Rendre l'eau disponible

Tout comme nous, la petite faune a besoin de boire. En nature, les milieux humides comblient ce besoin. Dans un nouveau site, l'aménagement d'un point d'eau, par la récupération des eaux de drainage dans un bassin conçu à cet effet, assurera la disponibilité de l'eau. Avec un abri et de la nourriture, oiseaux et papillons seront davantage attirés.

Communiquer sur le concept et son intention

L'approche de gestion différenciée des espaces verts est encore relativement peu répandue, mais elle commence à être considérée dans l'élaboration de divers documents destinés à la communication publique. Plans directeurs de parcs et d'espaces verts, de développement durable ou de verdissement, voilà autant de démarches qui intègrent maintenant de plus en plus la conservation de la nature et de la biodiversité. Pour le citoyen, voir apparaître ces sites dans un parc, un golf ou un cimetière est souvent perçu comme un laisser-aller ou une perte de contrôle de la part des gestionnaires. C'est pourquoi il importe de bien communiquer l'intention derrière la création d'espaces naturalisés et de sensibiliser les usagers et le grand public à l'importance de la biodiversité dans nos milieux de vie.

Depuis l'aménagement intensif de nos villes, la gestion des espaces verts a été abordée sous l'angle du contrôle de la végétation : tonte, taille, nettoyage sont des activités courantes que l'on effectue un peu machinalement, sans penser aux organismes vivants qui évoluent en ces lieux. Dans l'approche que nous prônons, on exerce toujours un contrôle sur la végétation, mais de façon plus subtile, en s'éclairant des connaissances sur les processus biologiques qui s'y déroulent. Elle contribuera à changer notre perception de ce qu'est un espace propre et sain.

Déetecter des carences nutritionnelles sur les os

Robert Larocque

Avis au Lecteur

Les restes humains sont les seuls témoins directs de la biologie des sociétés disparues, ils recèlent des informations que nul autre type de témoignages, écrits ou iconographiques, ne peuvent livrer. Ces informations exclusives auraient été perdues si les os ne s'étaient pas conservés une fois mis en terre. Imaginons que nos ancêtres aient incinéré leurs morts : les conséquences auraient été les mêmes. Que de données « parties en fumée » ! Maintenant que la pratique de l'incinération se généralise, que restera-t-il pour les bioarchéologues du futur ?

Cet autre chapitre de notre chronique sur l'étude des restes humains en archéologie est consacré aux carences nutritionnelles identifiables par simple examen visuel des ossements.

Les spécialistes de la santé martèlent sans cesse que le manque d'activité physique et une mauvaise alimentation ne riment pas avec santé. Bien que leurs effets nuisibles sur notre santé soient aujourd'hui une évidence, c'est depuis peu que nous pouvons en prendre toute la mesure. Sur la foi d'études, pas toujours fiables et parfois contradictoires, on nous recommande de manger ceci ou d'éviter de faire cela. Les médias font la part belle à ces recherches, bien se nourrir et se mettre en forme sont presque des sujets d'actualité. Ce ne sont pas les « recettes pour vivre en santé » qui manquent, certaines sont basées sur la science, d'autres sur des croyances. Pour plusieurs, s'alimenter est devenu un *modus vivendi*, une philosophie de vie, comme en font foi certains régimes alimentaires, auxquels adhèrent strictement nombre de consommateurs.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, et même après, on se souciait bien peu de l'impact que pouvaient avoir nos modes de vie sur notre santé. Souvenons-nous, c'était l'époque où on ne pensait même pas que fumer pouvait être nocif. Mais depuis, notre sédentarité et notre consommation de produits transformés ont atteint des niveaux inquiétants, au point où le milieu médical a sonné l'alarme. Si nos prédecesseurs n'avaient pas de semblables préoccupations, c'est qu'ils étaient beaucoup plus actifs que nous sur le plan physique et qu'ils n'avaient souvent pas d'autre choix que de manger ce qu'il y avait. Leur alimentation était certes beaucoup moins variée que la nôtre, en revanche elle était saine. Avant la consommation massive d'aliments transformés, il n'y avait ni additifs alimentaires, ni engrais, herbicides et pesticides chimiques, ni hormones et antibiotiques pour animaux.

Ignorant tout de la « chimie » des aliments, nos ancêtres possédaient quand même un savoir en matière nutritionnelle, un savoir empirique, basé sur l'expérience et la transmission intergénérationnelle, utile pour reconnaître les bienfaits d'un aliment donné ou pour éviter

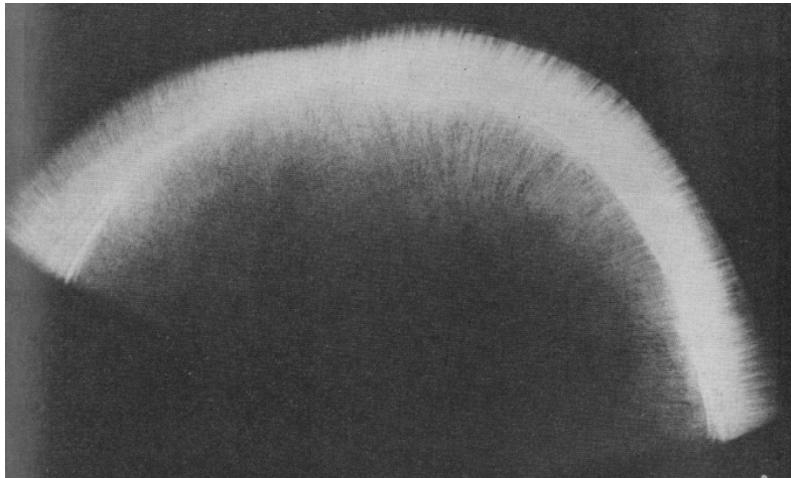
de consommer tel fruit sauvage ou champignon non comestible. On était encore loin des savantes études actuelles sur les bienfaits des minéraux, protéines, oméga-3 et autres vitamines que nous ingérons. Ce savoir d'autrefois avait cependant des limites. Pas étonnant donc que nos ancêtres ont souffert de déficiences nutritionnelles. Et cela peut se voir sur leurs restes osseux. Mais ces liens entre les carences alimentaires et des répercussions détectables à l'examen d'ossements ne sont pas toujours faciles à mettre en évidence. Par exemple, il est certain que les carences ont pu influer sur la mortalité et sur la croissance osseuse de jadis. Il est toutefois difficile d'apprécier cette influence, puisque les âges au décès et les dimensions des os sont déterminés par nombre d'autres facteurs. En revanche, il y a des lésions osseuses que l'on peut attribuer positivement à une carence précise.

L'anémie

Par définition, l'anémie est une réduction du taux d'hémoglobine dans le sang ou du nombre de globules rouges. Les causes peuvent être une perte de sang résultant d'une blessure, des saignements chroniques en raison d'une infestation parasitaire, une anomalie héréditaire ou un trouble physiologique empêchant l'absorption du fer contenu dans notre alimentation. Or, le fer est essentiel à la formation de l'hémoglobine; c'est ainsi que l'anémie peut aussi être causée par une déficience en fer dans ce que nous mangeons. Elle est reconnaissable sur les os à une porosité du plafond des cavités orbitaires et des os du crâne (photo 1). De plus, à la radiographie, l'os spongieux contenu dans ces derniers présente un aspect particulier, dit en « cheveux dressés » plutôt que « échevelés » (photo 2). Aussi distinctives que soient ces altérations osseuses, elles peuvent avoir plusieurs causes comme on l'a souligné. En ce qui a trait à une déficience en fer dans l'alimentation, une chose est sûre : un régime alimentaire carné prévient l'anémie, alors que la consommation de céréales, plus pauvres en fer que la viande, favorise l'anémie. C'est ainsi que le développement de l'agriculture au Néolithique fut marqué par une nette augmentation du nombre de cavités orbitaires et de crâne affichant une porosité, qu'on peut raisonnablement attribuer à cette transition dans les modes de subsistance plutôt qu'à l'une des autres causes.



1. Porosité du bord supérieur d'une cavité orbitaire, imputable à l'anémie si c'est l'os original qui est affecté, et au scorbut si elle concerne plutôt une nouvelle couche de matière osseuse, comme ici. (photo de l'auteur)



2. Radiographie d'une portion de boîte crânienne en vue latérale. L'aspect en cheveux dressés de la matière osseuse est caractéristique d'une anémie. (photo de l'auteur)

En Amérique, la « révolution néolithique » a principalement été permise par la culture du maïs qui, en plus d'être pauvre en fer, contient des substances qui entravent son absorption par l'organisme. Son adoption progressive par les populations précolombiennes et son expansion vers le Nord peuvent être suivies par une augmentation de la fréquence desdites lésions dans les collections archéologiques. Plus près de chez nous et à une époque récente, on peut s'attendre à ce que les communautés anciennes qui se sont établies sur les rives du Saint-Laurent affichent moins de traces d'anémie qu'une communauté d'agriculteurs de l'intérieur des terres, puisque ces derniers ont très probablement consommé plus de céréales que les habitants de la côte, mais aussi moins de produits de la mer, qui sont riches en fer.

Le rachitisme

L'apport alimentaire en vitamine D, contenue dans certains poissons et produits laitiers notamment, est en général minime. Cette vitamine est pourtant essentielle au développement de notre squelette; en stimulant l'absorption intestinale du calcium et du phosphore, elle joue un rôle fondamental dans la minéralisation des os. Son apport est donc assuré autrement : elle est synthétisée par les rayons ultraviolets du soleil. C'est pourquoi les populations des pays chauds sont beaucoup moins sujettes à une déficience en vitamine D que celles des régions tempérées et froides.

Il se peut que nos ancêtres aient reconnu les bienfaits des aliments contenant de la vitamine D, même absorbée à faible dose, mais se doutaient-ils que l'exposition au soleil était encore plus importante ? Imaginons-les emmitouflés dans des vêtements pendant les plus courtes journées de l'année et vivant souvent à l'intérieur durant les longs mois d'hiver. De surcroît, cette période de l'année pendant laquelle ils étaient le moins exposés au soleil était aussi celle où les poissons étaient le moins abondants. Bref, rien pour encourager la synthèse de vitamine D grâce aux rayons du soleil.

Comme celle-ci est essentielle à la minéralisation des os, une carence risque d'entraver le processus. Des os peu minéralisés sont des os mous, au point de se courber sous le poids

du corps. Ce sont donc, avant tout, ceux des membres inférieurs et du bassin qui seront déformés (photo 3). Une autre conséquence, mais notée seulement chez les enfants, est l'élargissement de l'extrémité des os longs, dont la forme rappelle alors celle d'une trompette. Cette forme caractéristique résulte du phénomène de croissance. Les adultes ne sont pas à l'abri d'une carence en vitamine D, mais puisque leur croissance est terminée, leurs os ne peuvent que se courber et leurs extrémités ne prendront pas la forme d'une trompette (photo 4). On donne le nom de rachitisme à une carence en vitamine D chez l'enfant et d'ostéomalacie chez l'adulte.



3. À gauche, les fémurs d'un enfant en vue interne, dont la courbure est anormalement accentuée, en raison du rachitisme
 4. À droite, la déformation et l'enflure des extrémités du tibia de gauche sont très probablement les conséquences de l'ostéomalacie et du scorbut respectivement. Le tibia de droite est normal. (photos de l'auteur)

L'état des os trouvés sur les sites archéologiques ne permet pas toujours de reconstituer leur forme, en particulier ceux du bassin, qui sont rarement bien conservés dans nos régions. C'est pourquoi ce sont uniquement des os longs courbés qui nous autorisent à affirmer que le rachitisme et l'ostéomalacie sévissaient aux siècles derniers chez nous. Cependant, on peut imaginer des situations où une carence en vitamine D pourrait avoir des effets indirects sur une communauté. Par exemple, lors de graves épisodes de rachitisme, les os du bassin de nombreux enfants ont pu se déformer. Chez les jeunes filles, cela a pu avoir des conséquences jusqu'à l'âge adulte : elles risquaient alors d'avoir de la difficulté à accoucher, en raison du rétrécissement de leur canal pelvien. On trouve, dans les documents d'archives, des témoignages d'accoucheurs ou de sages-femmes disant avoir eu de la difficulté à sortir le bébé avec leurs mains. Trop souvent, celui-ci ne survivait pas aux traumatismes infligés, et parfois la mère non plus. Dans de tels cas, il est raisonnable de soupçonner que le rachitisme y était pour quelque chose. Si, dans une même collection de restes humains, le bioarchéologue relève la présence d'os longs déformés, mais aussi une sur-représentation des squelettes de fœtus, de nouveau-nés et de femmes en âge de se reproduire, il est en droit de se demander si le rachitisme n'est pas responsable de tout.

Le scorbut

Le scorbut évoque tout de suite les longs voyages transatlantiques des siècles derniers et la difficile colonisation de l'Amérique. Songeons à l'épisode de scorbut qui a décimé l'équipage de Cartier lors de son hivernement à Stadaconé en 1535-1536, ou encore aux

hommes de Champlain morts de la maladie sur l'Île Sainte-Croix (aujourd'hui au Maine), durant l'hiver 1604-1605. Mais, avant même qu'un équipage ne touche terre, la maladie avait probablement déjà frappé. Causée par une carence en vitamine C, contenue dans les fruits et les légumes frais, qui venaient à manquer aux termes des longues traversées, la maladie était connue des marins, mais pas la cause. Sur terre, à la fin des longs hivers, les colons étaient également exposés à l'épuisement des réserves en fruits et légumes frais.

Cartier nous a laissé une description explicite des symptômes : les « jambes devenaient grosses et enflées ... quelques-unes toutes semées de gouttes de sang ... puis montait ladite maladie aux hanches, cuisses, épaules, aux bras et au col. Et à tous venait la bouche si infecte et pourrie par les gencives que toute la chair en tombait, jusqu'à la racine des dents, lesquelles tombaient presque toutes. ».

À première vue, rien de cela ne laisse de traces sur le squelette, sauf la chute des dents. Mais comment le bioarchéologue peut-il être sûr qu'une dent n'est pas tombée pour une autre raison ? Une dent perdue, c'est une chose, plusieurs dents perdues chez un nombre appréciable d'individus en est une autre, qui demande une explication. Le scorbut en est une parmi d'autres. Mais il y a d'autres indices.

Une déficience en vitamine C prédispose aux hémorragies cutanées, mais aussi sous le périoste, cette membrane qui recouvre les os. Cela rappelle deux observations de Cartier : les jambes grosses et enflées, qui parfois étaient semées de gouttes de sang. Or, les hémorragies sous le périoste ont pour effet de soulever ce dernier. Dans le cas d'une carence prolongée, ces hémorragies sous-périostées finiront par se cicatriser en produisant de la nouvelle matière osseuse à la surface de l'os. C'est ainsi que l'os lui-même enflera et que le scorbut pourra être détecté par le bioarchéologue (photo 4). Un autre signe de scorbut est la porosité des cavités orbitaires. Mais à la différence du rachitisme, cette porosité s'est formée dans une nouvelle couche de matière osseuse, qui est absente dans le rachitisme (photo 1).

Il est attesté historiquement que la tentative d'établissement d'une colonie sur l'Île Sainte-Croix, en 1604-1605, a entraîné la mort de quelque 25 hommes et que le scorbut a sévi durant cet hiver fatidique. Or, le cimetière où ces hommes reposaient a été en bonne partie fouillé par les archéologues et les restes humains analysés. Voilà donc des conditions idéales pour espérer déceler, le cas échéant, les lésions osseuses du scorbut. De fait, la plupart des individus – de jeunes hommes d'au plus 35 ans – portaient l'un ou l'autre ou plusieurs des stigmates de la maladie.

En conclusion

De nos jours, les carences nutritionnelles touchent principalement les milieux défavorisés des sociétés occidentales ou les pays du tiers-monde. Néanmoins, nous y sommes tous exposés, surtout dans les régions tempérées et froides. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que nombre des produits que nous consommons, dont les produits laitiers et les céréales, contiennent des suppléments alimentaires, notamment en fer et en vitamines C et D. Cette pratique remonte à l'époque, pas si lointaine, où le rachitisme et l'anémie, et dans une moindre mesure le scorbut, n'étaient pas exceptionnels. Puis, s'est développé le commerce florissant des suppléments en bouteille, mais cela a plus à voir avec l'industrie de la santé. Maintenant que l'offre de produits alimentaires est très variée et que des fruits et légumes frais sont disponibles à l'année, ces suppléments alimentaires, sous toutes leurs formes, n'ont peut-être plus leur raison d'être. À moins que ce soit pour compenser l'appauvrissement en valeurs nutritives des aliments que nous consommons, en raison de leur transformation industrielle ou des veaux, vaches, cochons nourris à la moulée et élevés « industriellement » en enclos.

Le tombeau «oublié » de François-Xavier Garneau

(1809-1866)

René Bouchard

Le tombeau du célèbre historien François-Xavier Garneau, élevé au XIX^e siècle dans un moment de ferveur collective pour honorer sa mémoire, est tombé en déshérence au fil du temps. Tout récemment, un projet de restauration de ce monument patrimonial a été remis au goût du jour par sa parentèle dans le dessein d'en refaire un lieu de mémoire vivant. Cet article propose de brosser à grands traits la vie de Garneau, d'évoquer ses funérailles grandioses et sa mise en tombeau sous une pierre tumulaire rarissime, ainsi que de rapporter les efforts les efforts de sa parentèle pour lui redonner un lustre symbolique.

L'Historien national

Le temps, ce « grand sculpteur », fait son oeuvre en laminant souvent de la mémoire humaine l'oeuvre des femmes et des hommes illustres de notre histoire. Au panthéon de la renommée de nos figures « oubliées » les plus marquantes, le nom de François-Xavier Garneau a brillé à son époque d'un éclat incomparable. Il lui a valu le qualificatif d'«historien national ». Rappel des faits inspirés par ses deux biographes, l'abbé Henri-Raymond Casgrain qui publie son livre, *Un contemporain. F. X. Garneau* [Duquet, 1866], signé quelques jours seulement après la mort de l'historien et, pour boucler la boucle, Patrice Groulx, à qui l'on doit le dernier livre en date sur *François-Xavier Garneau. Notaire, historien et patriote* [Boréal, 2020].

Né en 1809 dans un milieu modeste, au sein d'une famille canadienne française et catholique comptant cinq enfants, François-Xavier Garneau est élevé dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste de Québec. Près de cinquante ans après la Conquête de 1760, Québec est devenue alors une ville aussi anglaise que française. Tout à la fois capitale coloniale, résidence du gouverneur général, grand port de mer, Québec est l'épicentre politique des visées impérialistes de Londres en Amérique du Nord au moment de la guerre de 1812 avec les États-Unis. Garnison militaire, la ville bruit en outre des milliers de bottes des soldats britanniques qui parcourent ses rues pour soutenir le système défensif de la capitale, comme en témoignent les trois Tours Martello encore existantes construites durant cette période (1812).



1. François-Xavier Garneau.
Lithographie réalisée à Paris, d'après une photo prise par Jules Livernois, à Québec, dans les années 1860. BAC, domaine public.
2. Signature de François-Xavier Garneau, tirée du livre de l'abbé Casgrain, *Un contemporain. F. X. Garneau*, Québec, Duquet, 1866.

Remarqué pour ses aptitudes intellectuelles, le jeune Garneau s'oriente vers le notariat sous l'égide du protonotaire Joseph-François Perrault. De 1825 à 1830, il parfait sa formation auprès de l'élite juridique anglaise de Québec, en particulier du « notaire royal » Archibald Campbell. Il découvre dans les bibliothèques de ses deux mentors un vaste « panorama littéraire français et anglais » qui l'amène à prendre part aux activités de la Société littéraire et historique de Québec. Il y découvre Étienne Parent et Louis-Joseph Papineau dont il épouse les idées en faveur de l'émancipation politique des Canadiens français. S'ensuivent des années d'engagement de sa part au profit de la « patrie » qui passent par la fondation de journaux—*L'Abeille canadienne* (1833), *L'Institut* (1841)—, ainsi que par la publication d'articles historiques et poétiques, en parallèle aux turbulences sociales conduisant aux violentes rébellions de 1837-1838 et à l'Acte d'Union odieux de 1840, qui promulguait entre autres le bannissement du français dans les activités officielles du gouvernement. C'est dans ce contexte que Garneau annonce dès 1844 son audacieux projet d'écrire une histoire continentale de ses compatriotes, « dans le but, écrira-t-il plus tard, de rétablir la vérité si souvent défigurée et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore jurement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois ».

Son *Histoire du Canada* commence à paraître en 1845. Le succès est immédiat. Son oeuvre, une « révélation », « un tournant » littéraire et historique, est aussitôt perçue par ses concitoyens comme une réponse magistrale à l'insultant *Rapport Durham* (1839) qui les qualifiait de « peuple sans histoire et sans littérature ». Garneau devient vite une vedette auprès des siens, surtout de la jeunesse avide de nouveaux aperçus historiques sur les Canadiens français. La reconnaissance de son *Histoire* aussi bien par les Européens que par les Étatsuniens lui assure de plus une renommée internationale. Les éditeurs, fleurant le nouveau marché de l'instruction publique dans le Bas-Canada, s'empressent de lui commander un *Abrégé de l'histoire du Canada* (1856) qui accroît son audience. Perfectionniste, l'historien n'a de cesse de revoir sa publication dont il a livré de son vivant

de multiples rééditions avec l'aide de son fils Alfred. Miné par ses exigeants travaux intellectuels et par sa fonction fastidieuse de greffier à la ville de Québec, il prend sa retraite en 1864 mais tombe aussitôt malade dans les mois qui suivent. Son état de santé s'aggrave, ausculté par les journaux pratiquement au jour le jour tant la notoriété publique le porte aux nues. Il décède en février 1866, à l'âge de 56 ans. L'abbé Henri-Raymond Casgrain résume l'état d'esprit de ses contemporains en écrivant quelques semaines après son décès, avec les élans rhétoriques romantiques de l'époque, que « [l]e cri de douleur qui a retenti dans tout le pays à la première nouvelle de sa mort [...] est le plus bel que l'on puisse faire de son mérite : c'est l'oraison funèbre de la patrie en deuil». **[Photos 1-2]**

Sic transit gloria mundi

Les funérailles de François-Xavier Garneau le 8 février 1866 ont un très grand retentissement. Les plus hauts dignitaires et représentants politiques de la ville lui rendent hommage dans la Basilique de Québec, devant un cercueil de bois recouvrant ses restes et portant cette simple inscription sur le couvercle: « F. X. Garneau / Né le 16 juin 1809 / Mort le 3 février 1866 ».

Mais le 10 février de la même année, des bienfaiteurs —ses amis et supporteurs les plus fidèles— se réunissent dans le salon des marguilliers de la paroisse Notre-Dame de Québec pour lancer une campagne de souscription. On veut élever à la mémoire de Garneau, mort lourdement grevé de dettes, un monument digne de sa réputation d'historien national. La Fabrique de Québec n'est pas en reste de son côté et vote une résolution, le 13 juin 1866, pour concéder gratuitement à sa veuve Marie-Esther Bilodeau, épousée le 25 août 1835 et qui lui a donné dix enfants, un lot de famille dans le cimetière Notre-Dame de Belmont, « en témoignage de respect pour la mémoire du dit feu François Xavier Garneau, notre historien national » [greffe du notaire Henri Bolduc, no 11264, 1er septembre 1866].

La campagne de souscription est couronnée de succès puisque la cérémonie de translation des restes de l'historien se déroule l'année suivante dans une atmosphère empreinte de dignité et de décorum. D'après *La Gazette de Sorel*, citant le journal *L'Évènement*, « le 17 septembre 1867, à l'issue des vêpres, avait lieu la translation de l'historien national dans le tombeau qui lui a été élevé par l'admiration et la reconnaissance de ses citoyens. Le cercueil en bois avait été déposé dans la chapelle du cimetière. [...] Les restes de l'historien furent transportés à sa demeure dernière par huit des citoyens les plus distingués du pays. [...] L'Hon. M. Chauveau, premier ministre du Québec, prononça sur la tombe de cet historien national un discours pathétique et sublime » devant une foule évaluée entre deux à trois mille personnes vibrait en entendant ces paroles chargées d'émotions patriotiques.

Mais comme va la vie, passe aussi la gloire du monde! Avec les années, la renommée de l'historien et de son oeuvre a pâli sous l'effet combiné de l'évolution des mentalités et des avancées de la science historique. Le centenaire de la publication de son *Histoire* fut commémoré sobrement par la Société historique de Montréal, en 1945, au cours d'une semaine consacrée au thème plus général de l'histoire. Le centenaire du décès de François-Xavier Garneau, célébré par l'Université d'Ottawa en 1966, est resté pratiquement ignoré ailleurs au Canada. Son tombeau, en dehors de la communauté patrimoniale, fut petit à petit relégué aux oubliettes du temps et soumis quelque peu à ses outrages ; ses restes

mortels, sous cette pierre tumulaire, ont sombré dans l'oubli du grand public qui l'avait si spontanément acclamé et proclamé « illustre historien national ». Et l'ont rejoint dans un relatif anonymat (on n'en voit nulles traces extérieures mais les registres de la Basilique Notre-Dame de Québec l'attestent), sa femme Marie-Esther (1812-1893), inhumée à son côté droit le 1er mars 1893, ainsi que sa fille Joséphine (1844-1924), épouse de l'écrivain Joseph Marmette, inhumée à son côté gauche le 21 mai 1924. **[Photo 3]**



3 : Tombeau de F. X. Garneau au cimetière Notre-Dame de Belmont à Québec (photo : Bernard Genest)

Le patrimoine des Garneau, un projet mobilisateur

Le lot où repose François-Xavier Garneau, mesuré le 27 août 1866 par le célèbre architecte Joseph Ferdinand Peachy, est situé sur l'avenue des Amaranthes du cimetière Belmont, comprend cent quatre vingt pieds en superficie et porte le numéro 111, selon l'acte du notaire Bolduc. Laissé sans soin depuis des décennies, sauf exception, le tombeau est resté tout de même dans un état de conservation acceptable. Cependant, le lettrage qui frappe la surface de la pierre tumulaire a éclaté à certains endroits et les joints qui soudent le tombeau à sa base ont été altérés par les conditions climatiques extrêmes de nos saisons. Une croix mystique posée à plat couronne le couvercle du tombeau, de même que l'inscription suivante qui l'accompagne: « F. X GARNEAU / HISTORIEN / 1809-1866 ». Ce tombeau, en pierre calcaire provenant de Saint-Marc-des-Carrières, fait partie également du groupe

rarissime des monuments à structure horizontale, par opposition à celui des pierres tumulaires verticales, selon le témoignage de l'historienne de l'art Thérèse Labbé. [Photo 4]



4 : Dessus altéré du tombeau F. X. Garneau
(photo Yves Garneau)

L'arrivée dans ce décor d'Yves Garneau, parent du réputé historien, partageant avec lui le même ancêtre, Louis Garneau (1634-1713), a créé un regain d'intérêt pour le tombeau. Persuadé qu'un cimetière n'est pas seulement un endroit où l'on dépose les morts, mais aussi un milieu de vie légué par nos parents et symbolisé à travers un monument pérenne qui rappelle le legs des morts aux vivants, Yves Garneau a convaincu les autorités du cimetière des retombées positives de son projet de redonner au monument Garneau son lustre symbolique. Laissé en déshérence depuis des décennies, le lot 111 racheté par ce dernier repose sur son engagement contractuel de respecter « le caractère patrimonial de l'ouvrage funéraire » et de convenir d'un commun accord avec le gestionnaire du cimetière, la Compagnie du cimetière Saint-Charles, de tous travaux sur le tombeau pour préserver cette valeur précieuse pour un cimetière jardin tel celui de Belmont.

Afin d'appuyer concrètement sa démarche de restaurer et préserver le monument François-Xavier Garneau selon les règles de l'art, Yves Garneau n'a pas hésité à consulter les meilleurs spécialistes du domaine, France Rémillard et Brigitte Garneau nommément, qui cumulent de vastes connaissances en matière de restauration scientifique et de patrimoine funéraire. Les meilleurs artisans, spécialisés dans les techniques de la pierre et du verre, ont été également contactés pour préciser la portée du projet. En outre, selon une approche participative qui caractérise sa démarche, Yves Garneau a voulu associer à ce projet des organismes pouvant épouser sa cause en raison de leurs liens avec le regretté historien. Enfin, passant de la parole aux actes, Yves Garneau a acheté un « banc de mémoire » promu par les autorités du cimetière pour valoriser le caractère champêtre et mémoriel des lieux. Son installation sur le lot 111 induira une éthique du *memento mori* basée sur notre bref passage sur terre et sur le détachement des choses, mais aussi sur le sens de la vie narré par l'histoire de ceux que nous voulons honorer.

L'exemple d'Yves Garneau traduit bien ainsi sa conviction qu'un cimetière est à l'image de sa communauté d'appartenance et qu'il reflète des valeurs de vie, qu'il est en somme un « patrimoine pour les vivants », selon la formule consacrée par l'ethnologue Jean Simard. Et que du lot des mémorables habitants du cimetière Belmont, se détachent quelques figures exemplaires, tel François-Xavier Garneau, qui méritent plus que jamais que nous puissions entretenir avec elles, par générations interposées, un dialogue éternel...

La veuve du Colonel

Julien Des Ormeaux

C'est dans l'une des chansons les plus connues de la grande Dalida qu'on apprend que, dans un village pas très loin de Napoli, un certain Gigi causait tant d'émotion auprès des dames que la veuve du Colonel ne porta plus le deuil parce que Gigi n'aimait pas le noir, afin de s'attirer ses faveurs en un geste authentiquement iconoclaste. Braver cette coutume séculaire dans l'Italie du milieu du vingtième siècle était tout simplement provocant !

Nous ne nous interrogerons évidemment pas ici sur les motivations intimes de la veuve du Colonel pour rompre avec la tradition, mais plutôt sur cette tradition elle-même, que l'on a tendance à tenir pour acquise : l'association du noir avec le deuil et l'espace funéraire, du moins en Occident. Et allez savoir pourquoi la période de deuil ostensible était toujours plus longue pour la femme que pour l'homme.

Autrefois, en France, on appelait *reines blanches* les femmes qui perdaient leur roi de mari, tant le blanc était associé au deuil. D'ailleurs, leur veuvage commençait par le port de vêtements blancs, tandis que les rois veufs s'habillaient en violet.

C'est Anne de Bretagne qui instaura la mode du noir comme couleur de deuil lorsqu'elle perdit son premier enfant en 1495, puis son mari Charles VIII, trois ans plus tard. Ce sont les couleurs sombres et austères des vêtements bretons de l'époque qui l'ont inspirée. Mais les textiles noirs étaient alors très rares, car les teinturiers devaient s'approvisionner en extraits de noyer – un arbre peu cultivé car on le disait néfaste pour les plantations le jouxtant – et en noix de galle provenant d'Afrique, donc très chères. C'est peut-être un peu par snobisme que la bonne Anne a voulu changer la coutume, car ce n'était pas le premier venu qui pouvait s'offrir du noir.



Anne de Bretagne en 1495, en deuil de son 1^{er} fils est vêtu de noir. (source : Getty)

Par la suite, Catherine de Médicis, endeuillée de huit de ses enfants et de son mari Henri II, ainsi que Marie de Médicis et Anne d'Autriche, reprit l'initiative d'Anne de Bretagne. C'est ainsi que le noir vint à s'imposer comme couleur naturelle du deuil, entraînant dans son sillage une prospérité inattendue pour les teinturiers ayant des contacts en Afrique. Si le blanc pouvait rappeler la pâleur cadavérique et/ou la lumière céleste, le noir, lui, symbolisait – dans le même ordre d'idée – les yeux fermés et l'absence de lumière sous la terre.

Dans les traditions bouddhistes et hindouistes, le blanc est à l'honneur lors du deuil, tout comme chez les Papous et les aborigènes australiens, qui se maquillent de boue blanchâtre pour leurs rituels funéraires. Chez les Japonais, le noir et le blanc sont utilisés ensemble, alors qu'en Chine, on privilégie le blanc et parfois le rouge. Les Philippins mettent le jaune à l'honneur et les Iraniens préfèrent le bleu. Chez les catholiques, le violet s'impose comme couleur liturgique pour la messe des morts. Paul VI a décrété en 1969 qu'elle rappelle la pénitence, l'attente et le deuil. Le noir est aussi de mise.

Si la femme du Colonel avait eu la bonne idée de naître en Asie du Sud-Est, elle n'aurait pas eu besoin de faire une entorse à une tradition. Il n'en demeure pas moins qu'en flirtant avec le beau Gigi, elle a tout de même scandaleusement enfreint le corollaire funéraire s'appliquant à l'épouse survivante : le délai de viduité. En effet, ce délai, en vigueur jusqu'en 2004 en France, imposait une période de carence pendant laquelle la veuve ne devait pas contracter de mariage. D'une durée de 300 jours, ce délai exigeait de plus de la veuve le port en tous lieux des habits de deuil.

Mais notons bien que, dans la chanson, grâce à la riche Américaine qui corrompait Gigi, la veuve du Colonel ferma ses persiennes et reprit le deuil.